



Rapport Financier Annuel
31 décembre 2023

SOMMAIRE

I. Attestation du responsable.....	3
II. Rapport de gestion au 31 décembre 2023.....	4
1. Événements importants survenus en 2023	
2. Activité et situation du Groupe en 2023	
3. Activité et situation de la Société en 2023	
4. Informations juridiques	
5. Autres informations	
 <i>Annexe 1 : Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise</i>	
 <i>Annexe 2 : Rapport du Conseil d'Administration relatif aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société</i>	
III. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	47
- Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022	
- États de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022	
- États du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022	
- Variations des capitaux propres aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022	
- Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022	
1. Informations sur la Société et le Groupe	
2. Événements significatifs de la période	
3. Présentation et base de préparation des états financiers	
4. Principes, règles et méthodes comptables	
5. Recours à des estimations	
6. Périmètre de consolidation	
7. Notes sur le compte de résultat consolidé	
8. Notes sur l'état de la situation financière	
9. Autres informations	
 IV. Comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	91

STREAMWIDE
Société Anonyme au capital de 280.480,70 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

(La "**Société**")

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 18 avril 2024

Pascal BEGLIN
Président Directeur Général

STREAMWIDE
Société anonyme au capital de 280.480,70 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 20 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin (i) de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société STREAMWIDE SA (la "**Société**") et du Groupe STREAMWIDE (le "**Groupe**") durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et (ii) de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Lors de sa réunion en date du 14 mars 2024, le conseil d'administration a examiné les comptes annuels de la Société, de ses filiales et les comptes consolidés du Groupe, arrêtés au 31 décembre 2023. Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et des règles comptables applicables en France, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous rappelons que les autres points inscrits à l'ordre du jour sont développés dans le rapport à l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du conseil d'administration.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

1. Événements importants survenus en 2023, progrès réalisés ou difficultés rencontrées, activités au sein du Groupe et de la Société en 2023

1.1 Événements importants survenus en 2023 au sein du Groupe et de la Société

- *Augmentation des revenus 2023 : 19,5 M€ / +1,9 M€ / +11%*

Les revenus 2023 continuent de progresser, portés par la croissance continue, depuis plusieurs exercices consécutifs, de l'activité "plateformes" de communications critiques **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus atteignent 14,3 M€ en 2023, contre 12,3 M€ en 2022. Les revenus 2024 actuellement anticipés sont satisfaisants, même si leur progression par rapport à ceux de 2023 n'est pas encore assurée.

- *Croissance rentable, hausse des marges opérationnelles et des résultats :*
 - ROC avant amortissement (11,4 M€) / 59% du CA
 - ROC (5,6 M€) / 29% du CA
 - RNET (4,2 M€) / 21% du CA
 - Trésorerie brute (15,6 M€) + 4,3 M€.

Le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) est de 11,4 M€ au 31 décembre 2023 et progresse de 1,7 M€ par rapport à 2022. Après prise en compte des amortissements de période, en augmentation de 0,5 M€, le résultat opérationnel (EBIT) ressort à 5,6 M€, en progression de 1,2 M€ par rapport à 2022. La marge opérationnelle 2023 est de 29%, en augmentation de 4% par rapport à l'exercice précédent. Enfin, le résultat net est bénéficiaire de 4,2 M€ au 31 décembre 2023, en augmentation de 0,8 M€ (+23%) par rapport au 31 décembre 2022. La marge nette ressort ainsi à 21% contre 19% en 2022.

- *Maîtrise des coûts opérationnels, notamment ceux relatifs au personnel.*

Les équipes ont été rationalisées et optimisées. La masse salariale du Groupe a été contrôlée tout au long de l'année 2023 et n'augmente que de 145 K€, malgré les augmentations accordées en 2023.

- *Transition et organisation en mode Agile pour les équipes techniques du Groupe.*

L'organisation des équipes de développement se fonde maintenant sur les méthodes Agile, déployées au sein du Groupe depuis début 2022. Cela doit permettre au Groupe de renforcer encore sa force de développement "end to end", tout en augmentant encore la qualité intrinsèque des solutions proposées.

- *Renouvellement des engagements pluriannuels de Airbus Public Safety and Security (ex SLC) pour les 3 prochaines années (2024, 2025 et 2026).*

Pour rappel, le contrat de partenariat avec Airbus PSS couvre une période de 15 ans à compter de 2018, mais des périodes de renouvellement d'engagement de 3 ou 5 ans sont contractuellement prévues. Airbus s'est ainsi réengagé financièrement pour les 3 prochaines années, autour de développements liés au standard du secteur (normalisation 3GPP notamment).

- *Emprunts obligataire et bancaire : deux nouveaux emprunts ont été souscrits en mars 2023.*

Un emprunt obligataire de 5 M€ a été émis au taux de 5,5% et a été entièrement souscrit par France Économie Réelle représentée par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt est remboursable in fine avec une maturité de 5 ans. Un emprunt bancaire amortissable auprès de La Banque Postale a également été souscrit par la Société (taux fixe de 3,8%, hors garantie, et durée d'amortissement de 5 ans).

- *Annulation d'actions auto détenues :*

Fin juin 2023, la Société a procédé à l'annulation de 248.491 actions (auto détenues), représentant 8,1% du capital social. À l'issue de cette annulation, celui-ci est ainsi composé de 2.804.807 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,10 €.

- *Contexte économique mondial :*

Les opérations militaires en Ukraine débutées le 24 février 2022 ont entraîné des perturbations économiques mondiales et notamment un niveau d'inflation élevé et des taux d'intérêts en hausse.

L'activité du Groupe n'a pas été impactée, de façon directe ou significative, par cet évènement.

o Risques climatiques :

De par son activité, l'exposition de la Société et du Groupe face aux conséquences du changement climatique à court-terme apparaît limitée et n'a donc pas d'impact significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées au sein du Groupe et de la Société

Nouvelles solutions et diversification

Les plateformes de communications critiques **team on mission** et d'activités critiques **team on the run**, dont les revenus annuels (14,3 M€) augmentent de 16%, représentent dorénavant 73% (+3 points par rapport à 2022) des revenus totaux du Groupe.

Cette croissance (+1,9 M€) s'explique principalement par la poursuite du déploiement du projet PCSTORM (contrat de maintenance pluriannuel, déploiement opérationnel de grande ampleur lors de la Coupe du Monde de rugby 2023 et développement et livraison de la version 4.0 de team on mission fin 2023), mais également par de nouveaux marchés privés (transport et énergie) et projets auprès d'administrations municipales.

Les revenus issus du partenariat avec Airbus Secure Land Communications continuent d'être significatifs, suite notamment à la renégociation contractuelle intervenue fin 2023, couvrant les 3 prochaines années.

Si l'adoption de solutions de communications et d'activités critiques devrait s'accélérer à terme, la variable temps demeure une inconnue et les cycles de vente restent longs, ce qui oblige toujours à une relative prudence. Une croissance régulière et rentable reste l'objectif prioritaire du Groupe, qui va donc continuer à développer son écosystème commercial, notamment indirect, pour diversifier encore ses sources de revenus dans les prochains mois.

Activité "legacy" historique

L'activité historique "legacy" (solutions pour opérateurs télécom), qui ne nécessite plus ou peu d'investissements capitalistiques, représente 27% des revenus annuels, après s'être légèrement contractée en 2022 (-0,5 M€).

Les revenus récurrents générés par l'activité "legacy" devraient quant à eux rester stables en 2024. Cependant, plusieurs projets de migration de plateformes, en Europe et aux États-Unis, pourraient se concrétiser dans les prochains mois et impacter ainsi positivement l'activité.

1.3 Évolution de l'activité du Groupe en 2023

Évolution du chiffre d'affaires

Par nature, les revenus de l'activité "plateformes" de 14,3 M€ en 2023 se composent :

- de revenus de licences (6,9 M€) en diminution de -1,2 M€
- de revenus de services (5,7 M€) en augmentation de 2 M€
- de revenus de maintenance (1,7 M€) en augmentation de 1,1 M€

L'évolution des revenus de licences provient d'un effet de base important en 2022 avec des commandes importantes enregistrées dans les projets PCSTORM et Société du Grand Paris, compensé seulement partiellement par les commandes 2023 de licences issues du partenariat avec Airbus.

La progression des revenus de maintenance et de services provient elle aussi essentiellement du projet PCSTORM et du nouveau contrat pluriannuel signé en mai 2022. Si les revenus issus des services ne sont pas récurrents, ceux issus de la maintenance le sont, et continueront d'augmenter dans les prochains mois, en parallèle du déploiement opérationnel des différentes plateformes supportées.

Maintien des revenus de l'activité "legacy" à 5,2 M€ : les ventes de licences, par nature non récurrentes, augmentent de 0,3 M€ sur la période (nouveau marché gagné en Amérique du Nord) et ressortent à 1,2 M€ en 2023. Les flux récurrents de maintenance restent stables (3,5 M€) alors que les revenus issus des services "legacy" (0,5 M€) diminuent de -0,3 M€, suite à des upgrades de plateformes réalisés en 2022 pour des clients aux États-Unis et au Royaume-Uni, opérations par nature non récurrentes.

Évolution des résultats

En 2023, STREAMWIDE a atteint un chiffre d'affaires record de 19,5 M€. Cette croissance solide impacte directement et positivement le résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA) qui progresse de 1,7 M€ (+18% à 11,4 M€) et représente 59% des revenus annuels (+4 points).

Les charges opérationnelles sont quasi stables et ressortent à 8,1 M€ contre 7,9 M€ en 2022. Les charges externes restent maîtrisées (+0,2 M€) et accompagnent l'évolution de l'activité (frais marketing et de déplacement en hausse). La masse salariale "nette" de période est quant à elle stable à 6,4 M€, ce qui démontre la capacité du Groupe à générer un fort effet de levier en alignant au mieux ses effectifs et ses ressources aux besoins de l'activité. La masse salariale totale, avant capitalisation des frais de R&D, est de 11,7 M€ en 2023, contre 11,6 M€ en 2022 (195 personnes fin 2023 contre 193 fin 2022).

Après amortissements (5,8 M€, dont 4,6 M€ au titre des frais de développement), le résultat opérationnel courant (EBIT) ressort à 5,6 M€, en progression de 1,2 M€ et représente 29% des revenus annuels, contre 25% en 2022.

Après prise en compte d'un résultat financier négatif (-0,3 M€ suite essentiellement à des effets de change de période négatifs) et d'un résultat fiscal négatif (-1,2 M€ à la suite notamment des impacts fiscaux différés, non cash, liés à l'activation des frais de développement), le résultat net ressort positif à 4,2 M€, en hausse de 0,8 M€ par rapport à 2022. La marge nette ressort ainsi à 21% contre 19% en 2022.

La structure financière du Groupe s'est encore renforcée au 31 décembre 2023, avec des fonds propres qui atteignent 22,5 M€ (+1,4 M€) et une trésorerie nette significative de 6,4 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes). La trésorerie brute ressort, quant à elle, à 15,6 M€ au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 4,3 M€ par rapport au 31 décembre 2022.

Les principales variations sont les suivantes :

- Le chiffre d'affaires augmente de +1,9 M€ sur la période ;
- Les charges opérationnelles courantes nettes, y compris les amortissements, augmentent quant à elles de 0,7 M€ sur la période et ressortent à 13,9 M€ :
 - o Les charges de personnel, intégrant celles dédiées aux développements produits, augmentent sur la période de 0,1 M€. Les coûts de personnels dédiés aux développements produits augmentant quant à eux de 0,1 M€, l'impact net, après activation des frais de développement est donc neutre.

- o Les charges externes (2,5 M€) augmentent au cours de la période (+0,2 M€), en parallèle de l'activité. Les frais de déplacements, les frais de marketing et les honoraires de recrutement augmentent ainsi légèrement. Les autres produits (1 M€), représentant principalement la reprise des Crédits d'Impôt Recherche en résultat de période, augmentent en 2023 (+0,1 M€) suite notamment à l'augmentation parallèle des amortissements des frais de développements.
 - o Les amortissements augmentent de 0,5 M€ en 2023, et ressortent à 4,7 M€ (immobilisations incorporelles) et 1,1 M€ (immobilisations corporelles). L'évolution de la période ne provient que des amortissements liés aux frais de développement (+0,5 M€ à 4,6 M€), suite à l'augmentation des valeurs brutes activées depuis 2020. Les durées d'amortissement retenues en 2023 restent identiques à celles de l'exercice précédent (3 à 5 ans).
- Le résultat financier ressort négatif à (0,3) M€, alors qu'il était positif de 4 K€ en 2022. L'impact change est négatif en 2023 (-0,2 M€ contre +0,1 M€ en 2022) et le coût financier net est lui aussi négatif de -0,1 M€, suite à la mise en place à compter de mars 2023 de nouveaux emprunts obligataires et bancaires.
 - Le résultat fiscal est une charge de 1,2 M€ contre une charge de 1 M€ en 2022. Les impôts exigibles (0,4 M€) correspondent essentiellement à l'impôt société des sociétés françaises, intégrées fiscalement. Les effets d'imposition différés (charge de 0,8 M€) correspondent principalement aux impôts différés passifs constatés sur l'activation des frais de développement (impact net de 1,8 M€ soit 0,5 M€ d'IDP), à la diminution des IDA sur reports déficitaires suite au résultat fiscal de période (-0,7 M€ d'IDA) et au retraitement de la reprise de provision pour dépréciation des actions auto détenues (1,7 M€ soit 0,5 M€ d'IDA, avec contrepartie capitaux propres).

La dette d'impôts différés passifs inscrite dans la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023 (2,7 M€) correspond bien à l'imposition différée, à un taux de 25%, sur le solde net des frais de développement activés (15,5 M€) et des reports déficitaires encore disponibles fin 2023 (4,4 M€), soit une base nette de 11,1 M€.

- Le résultat net 2023 ressort positif à +4,2 M€, en augmentation de 0,8 M€ par rapport à celui de 2022, et représente 21 % des revenus annuels.

1.4 Évolution de l'activité de la Société en 2023

Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2023 est de 14.168 K€ contre 11.829 K€ en 2022. Cette augmentation de 2.339K€ s'explique essentiellement par celle des prestations de services (STORM et Airbus), qui enregistrent une progression de 1.498 K€ et par les flux récurrents de maintenance (notamment STORM) qui évoluent de 1.088 K€ en 2023.

Cette évolution positive provient essentiellement du projet STORM : déploiement continu de la plateforme et services associés, livraison de la version 4.0 de **team on mission** en fin d'année et maintien en condition opérationnel. En parallèle, le partenariat avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) continu à être actif et les engagements d'Airbus PSS ont été reconduits pour les 3 prochaines années.

Évolution des résultats

Le résultat net de la Société ressort positif à +4.311 K€ contre un bénéfice de 1.001 K€ en 2022. Cette variation (+3.310 K€) s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Le résultat d'exploitation, bénéficiaire à hauteur de +2.168 K€, est en progression de +196 K€. L'augmentation des revenus (+2.339K€) est compensée par celle des coûts de développement (+894 K€), des coûts de sous-traitance de développement (+540 K€) et des charges locatives (+222 K€), après une année 2022 où des franchises de loyer avaient été négociées. Les autres coûts de structure sont restés relativement stables en 2023. Les charges d'exploitation 2023, nettes des autres produits d'exploitation, ressortent ainsi à 12.000 K€ contre 9.857 K€ en 2022.
- Le résultat financier (+1.531 K€) augmente de façon significative (+3.478 K€) par rapport à 2022. Cette évolution s'explique principalement par la reprise de la provision de 1.707 K€ constatée fin 2022 pour couvrir la valeur de marché des actions auto détenues. Au 31 décembre 2023, la valeur liquidative des actions auto détenues (20,90 € par action) est supérieure au prix de revient unitaire des actions détenues (17,75 € par action) et aucune provision n'est donc à constater.

Par ailleurs, suite à la mise en place de nouveaux financements en mars 2023 (emprunt obligataire de 5.000 K€ et emprunt bancaire de 2.500 K€), les intérêts financiers ressortent à 515 K€ (contre 98 K€ en 2022), compensés partiellement par les produits financiers générés par les placements en comptes à terme effectués tout au long de l'exercice (300 K€ contre 11 K€ en 2022).

- Le résultat fiscal d'un montant de +613 K€ (produit d'impôt) est en diminution de (363) K€ par rapport à celui constaté en 2022. Cette évolution provient essentiellement des impôts exigibles (385 K€) en augmentation de 385 K€ suite aux résultats comptables et fiscaux de période. Par ailleurs, la Société continue de bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche (858 K€ en 2023 contre 876 K€ en 2022), incitation fiscale constatée en produit fiscal de période. Depuis la fin de l'exercice 2020, la Société, seule, ne dispose plus de reports déficitaires propres mais ces derniers sont de 4.422 K€ dans le cadre de l'intégration fiscale mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2012 (contre 6.985 K€ fin 2022). La diminution des reports déficitaires s'explique par l'imputation des résultats fiscaux bénéficiaires de la Société et de sa filiale STREAMWIDE France au titre de 2023 (2.563 K€).

L'année 2023, comme l'année 2022, est donc principalement marquée par une augmentation des revenus, elle-même générée par les nouvelles solutions développées par la Société depuis quelques années. Le contrôle efficace des coûts opérationnels permet au résultat d'exploitation et au résultat net d'être toujours bénéficiaires, malgré une augmentation des coûts de développement constatée en 2023, suite essentiellement aux augmentations salariales accordées au sein du Groupe fin 2022, qui impactent de fait les coûts salariaux et de donc le coût du jour / homme au sein du Groupe. Par ailleurs, et comme indiqué fin 2022, la provision relative à la valeur des actions auto détenues comptabilisée au 31 décembre 2022 (1.707 K€) a été entièrement reprise au 31 décembre 2023, générant un impact résultat financier et donc résultat net significatif.

2. Activité et situation du Groupe en 2023

2.1 Présentation des comptes consolidés

Le périmètre de consolidation du Groupe fin 2023 se compose de la Société, de sa filiale française STREAMWIDE France SAS et des 5 autres filiales étrangères suivantes :

- STREAMWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100% ;
- STREAMWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100% ;
- Beijing STREAMWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100% ;
- STREAMWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100% ;
- STREAMWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

L'activité du Groupe en 2023 se caractérise par un chiffre d'affaires (CA) en augmentation de 11%, un résultat opérationnel courant positif (5,6 M€), impacté par une augmentation importante des amortissements incorporels et corporels, et un résultat net bénéficiaire de 4,2 M€, après prise en compte des impacts financiers et fiscaux négatifs (respectivement -0,3 M€ et -1,2 M€). Par ailleurs, la génération de trésorerie nette est de +4,3 M€ en 2023.

- le CA est de 19,5 M€, en augmentation de 11% (+1,9 M€) par rapport à 2022 ;
- le résultat opérationnel courant est positif de +5,6 M€ (contre 4,4 M€ en 2022) et,
- le résultat net ressort positif à +4,2 M€ (contre +3,4 M€ en 2022).

Les principales données consolidées au titre de l'exercice 2023 sont les suivantes :

en K€	FY 2023	%CA	FY 2022	%CA	Var. (K€)	Var. (%)
Chiffre d'Affaires "Plateformes"	14 254	73%	12 339	70%	1 915	16%
Chiffre d'Affaires "Legacy"	5 245	27%	5 268	30%	-23	0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	19 499		17 607		1 892	11%
Charges de Personnel	-6 444	33%	-6 399	36%	-45	1%
Charges Externes	-2 488	13%	-2 296	13%	-192	8%
Autres Charges / Produits	877	-4%	811	-5%	65	8%
TOTAL CHARGES avant amortissements	-8 056		-7 884		-171	2%
ROC avant amortissements (*)	11 443	59%	9 723	55%	1 721	18%
Dotations Amortissements et Dépréciations	-5 818		-5 341		-477	9%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (*)	5 626	29%	4 382	25%	1 244	28%
Autres Charges / Produits opérationnels	4		-2		6	
Charges / Produits financiers	-270		4		-273	
Charges / Produits d'impôts	-1 186		-985		-201	20%
RESULTAT NET	4 174	21%	3 399	19%	775	23%

(*) Le Résultat Opérationnel Courant avant amortissements (ROC avant amortissements) correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation, avant amortissements et dépréciations (EBITDA). Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) tient compte de ces amortissements et dépréciations (EBIT)

Le résultat opérationnel courant ressort bénéficiaire à 5,6 M€ au titre de l'exercice 2023. Il s'établissait à 4,4 M€ au 31 décembre 2022. Retraité de l'impact des amortissements de période (5,8 M€ contre 5,3 M€ en 2022, dont respectivement 4,6 M€ et 4,1 M€ au titre des amortissements pratiqués sur les frais de développement), il est positif de 11,4 M€ contre 9,7 M€ en 2022.

À noter que ce résultat tient compte des retraitements liés à IFRS 16 "Contrats de location" à hauteur de 0,8 M€ en 2023 et 0,7 M€ en 2022. Retraité de cet impact, le résultat opérationnel courant avant amortissements est de 10,6 M€ contre 9 M€ en 2022, soit une progression de +1,6 M€.

L'analyse du chiffre d'affaires et de son évolution, ainsi que celle des résultats, ont été présentées ci-dessus dans les événements significatifs de la période, aussi bien au niveau du Groupe (confer note 1.3) qu'au niveau de la Société (confer note 1.4).

Les autres éléments significatifs que l'on peut noter concernant les résultats annuels 2023 sont les suivants :

- *Les charges de personnel sont stables* après activation des frais de développement. Avant activation, elles n'augmentent que de 0,1 M€ suite essentiellement aux augmentations accordées en 2023, puisque le nombre de salariés fin 2023 (195 personnes) est proche de celui à fin 2022 (193 personnes).
- *Les charges externes augmentent de 0,2 M€* suite à l'évolution de l'activité en 2023. L'augmentation provient essentiellement des frais de déplacements et des frais de marketing. Par ailleurs, comme indiqué précédemment, l'impact IFRS16, qui vient réduire la charge locative, est de 758 K€ contre 650 K€ en 2022.
- *Les autres charges et produits* enregistrent principalement les reprises des Crédits d'Impôt Recherche en résultat de période, constatées au même rythme que les amortissements comptabilisés (confer règles et méthodes comptables).

La variation des amortissements de période des frais de développement est de +0,5 M€ alors que la reprise des Crédits d'Impôt Recherche sont de 1.022 K€ en 2023, contre 970 K€ en 2022. L'impact net de ces éléments (hors imposition différée) est le suivant :

- o Exercice 2022 : activation de 5,5 M€ bruts de frais de développement, amortissements à hauteur de 4,1 M€ et reprise des Crédits d'Impôt Recherche pour 1 M€ : impact net en résultat opérationnel de 2,4 M€, en diminution de -1 M€ par rapport à l'exercice 2021. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des amortissements des frais de développement, en augmentation en 2022 suite à celle des valeurs brutes activées entre 2020 et 2022.
 - o Exercice 2023 : activation de 6,4 M€ bruts de frais de développement, amortissements à hauteur de 4,6 M€ et reprise des Crédits d'Impôt Recherche pour 1 M€ : impact net en résultat opérationnel de 2,8 M€, en augmentation de +0,4 M€ par rapport à l'exercice 2022. Cette évolution s'explique principalement celle des valeurs brutes capitalisées en 2023.
- *L'impact des produits / charges financiers* est négatif en 2023 et en diminution de - 0,3 M€ par rapport à 2022, suite à des effets de change USD/€ défavorables (-0,2 M€), et à un cout financier net négatif de -0,1 M€, suite aux financements mis en place à compte de mars 2023 (7,5 M€ de nouveaux emprunts).
 - *La charge nette d'impôts* est de -1,2 M€ au 31 décembre 2023, en augmentation de 0,2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2017, aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu sur les reports déficitaires du Groupe, au-delà des passifs d'impôts différés issus de l'activation des frais de développement. Depuis l'exercice 2020, la valeur nette des frais de développements activés est devenue supérieure aux reports déficitaires restant à imputer.

Au 31 décembre 2023, cette tendance s'accroît car le Groupe continue à activer des frais de développement (valeur nette de 15,5 M€ fin 2023 contre 13,7 M€ fin 2022) tout en réalisant des résultats fiscaux positifs (4.126 K€ en 2023) ce qui diminue d'autant le solde des reports déficitaires restant à imputer (4,4 M€ fin 2023 contre 7 M€ fin 2022). La position fiscale différée nette est donc un passif d'impôts différés (en augmentation) impliquant de fait une charge en résultat. Par ailleurs, les perspectives de résultat du Groupe dans les prochaines années étant positives, l'activation des reports déficitaires restants est pleinement justifiée. Le résultat fiscal est détaillé ci-dessous :

en M€	FY 2023	FY 2022	Variation
Impôts différés sur activation R&D	-0,5	-0,4	-0,1
Impôts différés actifs sur reports déficitaires	-0,7	-0,1	-0,6
<i>dont filiales françaises</i>	-0,7	-0,1	-0,6
<i>dont filiales étrangères</i>	-	-	-
Impôts différés passifs sur retraitements	0,4	-0,5	0,9
Impôts courants	-0,4	-	-0,4
Total Charges (-) / Produits (+) d'impôts	-1,2	-1,0	-0,2

- o Les impôts courants correspondent principalement aux impôts société constatés au niveau des sociétés françaises du Groupe, intégrées fiscalement (pour mémoire, la Société a opté, avec sa filiale STREAMWIDE France SAS, pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2012) ;
- o Les impôts différés passifs lié à l'activation des frais de développement font l'objet d'une charge supplémentaire de 0,5 M€, du fait de l'augmentation, en 2023, des montants activés nets ;
- o Les impôts différés actifs sur reports déficitaires diminuent de 0,7 M€ (charge de période) suite aux résultats fiscaux positifs constatés au niveau des sociétés françaises du Groupe (4,1 M€). Aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé en 2023 sur les reports déficitaires de période de la filiale américaine de façon conservatrice.
- o Les impôts différés passifs sur retraitements proviennent essentiellement de l'annulation de la reprise de provision pour dépréciation des actions auto détenues. L'annulation de la reprise (1,7 M€) génère ainsi un impôt différé actif de 0,4 M€ dont la contrepartie sont les capitaux propres et non un compte de dettes bilantielles.

Au total, le résultat opérationnel courant enregistre donc une augmentation de 1,2 M€ par rapport à 2022, pour s'établir à 5,6 M€ et représenter une marge opérationnelle de 29%. Après prise en compte du résultat financier négatif et des impacts fiscaux négatifs, le résultat net 2023 est un bénéfice de 4,2 M€, en augmentation par rapport à celui de 2022 (+0,8 M€). Le taux de marge nette est de 21% fin 2023 contre 19% fin 2022.

La situation financière au 31 décembre 2023 est la suivante :

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22	31-déc.-23	31-déc.-22	
Immobilisations incorporelles	15 746	13 938	280	305	Capital social
Immobilisations corporelles	3 399	4 083	19 304	20 255	Primes et réserves
Autres actifs financiers	456	468	-1 290	-2 814	Titres auto détenus
Actifs d'impôts différés	-	75	4 174	3 399	Résultat Part du Groupe
ACTIFS NON COURANTS	19 601	18 564	22 468	21 145	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks	-	-	7 911	2 089	Passifs financiers
Créances clients	10 748	6 704	2 082	2 499	Passifs locatifs
Autres débiteurs	1 269	1 144	323	304	Provisions à long terme
Actifs fiscaux	1 200	1 193	1 843	1 742	Produits fiscaux différés
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15 622	11 341	2 725	1 608	Passifs d'impôts différés
			14 886	8 242	PASSIFS NON COURANTS
			1 268	734	Passifs financiers
			443	499	Passifs locatifs
			0	-	Provisions à court terme
			570	719	Fournisseurs et autres créditeurs
			3 888	2 588	Dettes fiscales et sociales
			922	871	Produits fiscaux différés
			3 995	4 147	Produits constatés d'avance
ACTIFS COURANTS	28 839	20 382	11 086	9 558	PASSIFS COURANTS
TOTAL ACTIFS	48 440	38 947	48 440	38 947	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Le total de la situation financière au 31 décembre 2023 est de 48,4 M€. La hausse de 9,5 M€ par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement des éléments suivants :

À l'actif,

- *Activation des frais de développement* à hauteur de 6,4 M€ en valeur brute et 4,6 M€ d'amortissements, soit une augmentation de +1,8 M€ en valeur nette. Pour mémoire, en 2022, les montants bruts et nets avaient respectivement varié de +5,5 M€ et +1,4 M€.

Le montant immobilisé au titre des frais de développement augmente donc par rapport au 31 décembre 2022 (13,7 M€) et ressort à 15,5 M€ en valeur nette cumulée au 31 décembre 2023.

- *Augmentation du poste client* de 4 M€ suite essentiellement à la hausse des revenus en 2023 et à des facturations significatives en fin de période.
- *Stabilité des actifs fiscaux* : les créances fiscales de Crédits d'Impôt Recherche au 31 décembre 2023 se composent de la seule créance au titre de 2023, à savoir 1,2 M€, montant proche de celui au titre de 2022 (1,1 M€), entièrement remboursé au second semestre 2023.
- *Augmentation de la trésorerie brute* (+4,3 M€ par rapport au 31 décembre 2022) qui s'élève à 15,6 M€ au 31 décembre 2023. L'augmentation de la trésorerie provient de celle des flux opérationnels (+6,6 M€) malgré une dégradation ponctuelle du BFR (+3,6 M€), aux investissements nets (-5,8 M€) couverts en partie par les remboursements du CIR à hauteur de 1,1 M€ et par des flux nets de financement positifs de 3,5 M€.

Les investissements effectués dans le développement des nouvelles solutions sont restés soutenus (flux d'investissements net de -5,8 M€ suite au remboursement des CIR pour 1,1 M€ en 2023) mais sont et restent toujours inférieurs à la capacité d'autofinancement positive du Groupe (10,3 M€ en augmentation de 1,5 M€ par rapport à 2022).

Au passif,

- *Augmentation des capitaux propres (+1,4 M€)*, suite essentiellement aux résultats nets positifs de 2023 (+4,2 M€) et aux variations enregistrées au niveau des actions auto détenues (annulation de 248.491 actions fin juin 2023 et variation nette de période).
- *Augmentation des dettes financières (+6,4 M€)* : en mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire à hauteur de 5 M€ et a contracté un prêt bancaire de 2,5 M€. Les remboursements de période (incluant également les prêts PGE et un emprunt bancaire de 0,5 M€ en nominal contracté en 2022) ont quant à eux atteint 1,1 M€ en 2023.
- *Diminution des dettes locatives (-0,5 M€)*, uniquement liée à l'effet temps
- *Augmentation des passifs d'impôts différés (+1,1 M€)*, suite à l'augmentation des frais de développement nets activés et à la diminution des reports déficitaires disponibles fin 2023. Le solde net ressort à 11,1 M€ (15,5 M€ - 4,4 M€), impliquant un passif net d'impôts différés de 2,7 M€.
- *Augmentation des dettes d'exploitation (+1,2 M€)* suite à l'évolution de l'activité en 2023 et aux soldes significatives des créances clients en fin de période, impliquant des dettes fiscales (TVA collectée) importantes en clôture de l'exercice.

Les flux de trésorerie de la période peuvent être présentés comme suit :

(en K€)	FY 2023	FY 2022	Variations
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	6 629	9 327	-2 698
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-5 813	-7 069	1 256
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 465	883	2 583
Variation de trésorerie	4 281	3 141	1 141

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont positifs (+6,6 M€) et en diminution de 2,7 M€ par rapport à 2022 (variation du BFR de +3,6 M€ en 2023 contre -0,5 M€ en 2022). La capacité d'autofinancement du Groupe, avant coût du financement et impôts, ressort à +10,3 M€ (+1,5 M€ par rapport à 2022).

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement représentent principalement les frais de développement engagés sur l'exercice. Au 31 décembre 2023, ces frais représentent un montant de 6,4 M€ incluant des frais sous traités à hauteur de 0,9 M€ (contre 0,4 M€ en 2022). À noter également que la créance CIR de 2022 (1,1 M€) a été entièrement remboursée en 2023, venant ainsi compenser en partie les investissements en R&D.

Enfin, les flux de trésorerie provenant des activités de financement (+3,5 M€) correspondent aux variations des dettes financières (nouveaux emprunts en mars 2023 à hauteur de 7,5 M€ et remboursement de période de 1,1 M€, soit un impact net de 6,4 M€), à la diminution des dettes locatives (-0,5 M€ lié à l'effet temps) et aux mouvements nets d'achats ventes d'actions auto détenues (impact de -2,4 M€ en 2023 contre -1,2 M€ en 2022).

Évolution de la trésorerie par rapport au 31 décembre 2022 : l'augmentation de la trésorerie brute (+4,3 M€) constatée en 2023 s'explique donc par :

- Des flux opérationnels positifs de 6,6 M€ (-2,7 M€ par rapport à l'exercice 2022) ;
- Des flux nets d'investissements de -5,8 M€ (-1,3 M€ par rapport à l'exercice 2022), suite aux développements continus des nouvelles solutions ;
- Des flux nets de financement positifs de 3,5 M€ (+2,6 M€ par rapport à l'exercice 2022),

2.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe

Comme annoncé lors de la publication du chiffre d'affaires 2023 en février 2024, les résultats 2023 bénéficient d'un second semestre 2023 solide et les niveaux de résultats et de marges opérationnelles sont ainsi significatifs et en amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Si les revenus 2024 actuellement anticipés sont satisfaisants, leur progression par rapport à ceux de 2023 n'est pas encore entièrement assurée. Cependant, plusieurs projets ont été finalisés fin 2023, aussi bien dans le domaine public, avec la solution **team on mission**, que dans le domaine privé avec la solution **team on the run** ou encore dans le secteur "legacy". L'objectif du Groupe reste de s'inscrire dans cette dynamique de croissance rentable et de s'en donner les moyens. Les financements obtenus en mars 2023 pérennisent la capacité du Groupe à poursuivre le développement de ses solutions et à renforcer encore l'avance technologique qu'elles démontrent.

Les investissements techniques et humains, entrepris par le Groupe depuis fin 2023, continueront ainsi à être soutenus dans les prochains mois, pour renforcer la souveraineté, la sécurité, le suivi des standards de l'industrie (notamment 3GPP) et l'évolutivité des solutions proposées, notamment dans un contexte où l'Intelligence Artificielle (LLM... etc.) va impacter l'ergonomie des postes de travail. La maîtrise de ces coûts et de leur financement continuera évidemment à être une priorité en 2024.

En parallèle, le Groupe continue de développer son écosystème commercial, notamment indirect, pour diversifier encore ses sources de revenus et limiter sa dépendance au seul marché "public safety" et MCx, marqué par des cycles de vente et de déploiement longs.

Les solutions développées sont riches fonctionnellement (messagerie instantanée, voix, vidéos, PTT, alertes, PTI, localisation, téléphonie avancée, suite collaborative, numérisation des process, FSM, géofencing, API, SDK...) et permettent ainsi de répondre efficacement aux contraintes techniques et organisationnelles des entreprises et des administrations, en proposant une solution "tout en un" au sein d'une architecture technique sécurisée, évolutive et souveraine. L'obtention par le Groupe, début 2024, de la certification ISO 27001 pour l'ensemble de ses activités est une étape supplémentaire pour la crédibilité et le positionnement concurrentiel des plateformes proposées.

Les environnements professionnels actuels, indépendamment du secteur d'activité concerné, nécessitent tous une communication unifiée, une connexion rapide et sécurisée avec l'ensemble des parties prenantes et une coordination efficace pour optimiser les interventions et autres processus métiers. Les solutions technologiques développées par le Groupe permettent de connecter les équipes pour garantir cette unité d'action. La protection des données et des équipes est également un enjeu primordial pour les organisations. Y répondre avec un outil simple, fiable et souverain est une demande de plus en plus forte et qui va continuer à se généraliser.

3. Activité et situation de la Société en 2023

3.1 Présentation des comptes statutaires au 31 décembre 2023

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22	31-déc.-23	31-déc.-22	
Immobilisations incorporelles	42	44	280	305	Capital social
Immobilisations corporelles	801	843	8 128	12 858	Réserves
Immobilisations financières	4 402	4 412	4 311	1 001	Résultat
ACTIFS IMMOBILISES	5 245	5 299	12 719	14 164	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks	-	-	157	146	Provisions
Créances clients	11 659	7 792	8 715	2 066	Emprunts et dettes financières
Autres créances	1 498	1 408	3 376	2 318	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	1 290	2 814	1 944	984	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	13 316	7 699	4 417	3 354	Autres dettes
Charges constatées d'avance	272	268	1 724	1 871	Produits constatés d'avances
			228	377	Ecart de conversion passifs
ACTIFS CIRCULANTS	28 035	19 981	20 561	11 116	TOTAL DETTES
TOTAL ACTIFS	33 280	25 280	33 280	25 280	TOTAL PASSIFS

Le total bilan au 31 décembre 2023 est de 33,3 M€ en augmentation de 8 M€ par rapport à l'exercice antérieur. Les principales variations sont les suivantes :

À l'actif,

- *Augmentation du poste clients (+3,9 M€)* : des facturations significatives intervenues en fin de période explique l'évolution du poste clients au 31 décembre 2023. Aucun risque significatif de perte de valeurs n'est cependant identifié en clôture et le niveau des encaissements enregistrés entre janvier et mars 2024 est satisfaisant ;
- *Diminution de 1,5 M€ des valeurs mobilières de placement*, suite aux mouvements nets de période (annulation fin juin 2023 de 248.491 actions auto détenues et acquisitions nettes de 61.532 actions au second semestre de l'exercice).
- *Augmentation de la trésorerie brute (+5,6 M€)* :

Les autres postes de l'actif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Au passif,

- *Diminution des capitaux propres (-1,4 M€)*, suite au résultat net de période (+4,3 M€) et à la réduction de capital intervenue en juin 2023 par voie d'annulation de 248.491 actions auto détenues. Cette annulation d'actions réduit donc le capital social de 25 K€ (248.491 actions d'une valeur nominale de 0,10 €) et la prime d'émission a également été réduite de 5,7 M€ (prime d'émission de 23,06 € par action annulée) ;
- *Augmentation des dettes financières (+6,6 M€)* : 2 nouveaux emprunts ont été contractés en mars 203 : 5 M€ en emprunt obligataire et 2,5 M€ en emprunt bancaire. Les remboursements de période sont quant à eux de 0,9 M€ ;

- *Augmentation des dettes d'exploitation (+2 M€)* sous l'effet principalement des dettes fournisseurs et des dettes de TVA collectée (en parallèle de l'évolution des créances clients) ;
- *Augmentation des autres dettes (+1 M€)* : cette augmentation concerne uniquement des dettes groupe ;

Les autres postes du passif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Le résultat net 2023 ressort bénéficiaire à +4,3 M€, en augmentation de 3,3 M€ par rapport au résultat net 2022.

Le compte de résultat 2023 simplifié est le suivant :

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22
Ventes de services	14 168	11 829
Ventes de marchandises	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	14 168	11 829
Reprises prov / transfert de charges	4	54
Autres produits	606	924
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Charges externes	-10 858	-9 002
Impôts et taxes	-63	-54
Charges de personnel	-1 435	-1 592
Dotations aux amortissements	-226	-171
Dotations aux provisions	-11	-1
Autres charges	-17	-15
RESULTAT EXPLOITATION	2 168	1 972
Produits financiers	2 052	21
Charges financières	-522	-1 968
RESULTAT FINANCIER	1 530	-1 947
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les bénéfices	613	976
RESULTAT NET	4 311	1 001

Les principaux commentaires au titre de l'exercice 2023 sont les suivants :

- *Évolution du chiffre d'affaires* : confor note 1.4 "Évolution de l'activité de la Société en 2023".

- *Les charges externes progressent de 1,9 M€.* Cette progression est essentiellement due aux coûts de développement refacturés par les filiales du Groupe (le coût moyen du jour / homme ayant augmenté au cours de la période suite notamment aux augmentations accordées fin 2022 aux différentes équipes locales), et aux coûts de sous-traitance concernant le développement de certains modules web des solutions proposées par la Société. Les autres coûts de structure sont restés maîtrisés en 2023, notamment la masse salariale directe de la Société.

La progression des revenus (+2,4 M€) est donc compensée en partie par celle des coûts de développement 2023. Les autres produits (refacturation de royalties envers les filiales française et américaine du Groupe) diminuant également en 2023 (-0,3 M€), *le résultat d'exploitation*, positif à hauteur de 2,2 M€, ne progresse que de 0,2 M€ par rapport à celui de 2022.

- *Augmentation du résultat financier (+3,5 M€)* suite à la reprise de la provision de 1,7 M€ constatée au 31 décembre 2022 relative au montant brut des actions auto détenues. Au 31 décembre 2023, la valeur liquidative des actions auto détenues (20,90 € par action) est supérieure au prix de revient unitaire des actions détenues (17,75 € par action) et aucune provision n'est donc à constater. Cette reprise crée donc une variation de +3,4 M€ entre les clôtures 2023 et 2022. Par ailleurs, suite à la mise en place des nouveaux financements en mars 2023, les intérêts financiers ressortent à 515 K€ (contre 98 K€ en 2022), compensés partiellement par les produits financiers générés par les placements en comptes à terme effectués tout au long de l'exercice (300 K€ contre 11 K€ en 2022).
- *Diminution du résultat fiscal (-0,4 M€)* : cette évolution provient essentiellement des impôts exigibles (385 K€) en augmentation de 385 K€ suite aux résultats comptables et fiscaux de période.

Le résultat d'exploitation 2023 ressort bénéficiaire à +2,2 M€. Après prise en compte d'un résultat financier bénéficiaire de 1,5 M€ et d'un produit fiscal de 0,6 M€, le résultat net de la période est un bénéfice de 4,3 M€ contre un bénéfice de 1 M€ en 2022.

3.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société

La Société étant la société mère et la holding du Groupe, les mêmes commentaires que ceux établis pour le Groupe (confer note 2.2) peuvent être repris concernant les évolutions prévisibles et les perspectives d'avenir de la Société.

4. Informations juridiques

4.1 Filiales et participations

Le périmètre du Groupe se compose des six (6) filiales opérationnelles suivantes au 31 décembre 2023 :

- STREAMWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100%
- STREAMWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100%
- Beijing STREAMWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100%
- STREAMWIDE France, société de droit français contrôlée à 100%
- STREAMWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100%
- STREAMWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

Filiales	Pays	% de détention	Valeurs brutes des titres	
			31-déc.-23	31-déc.-22
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865
Streamwide PTE Ltd	Singapour	100,00%	65	65
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1
Total			3 308 724	3 308 724

Pour information, une société anglaise (STREAMWIDE LTD) a été créée en mai 2013. Cette société, détenue à 100% par la Société, n'a eu aucune activité depuis sa création, et aucun flux n'a été constaté sur les périodes concernées. Son capital social est de 1£ au 31 décembre 2023. Cette société dormante n'est donc pas consolidée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2023 et sera dissoute prochainement.

4.1.1 Activité des filiales au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons ci-après de l'activité de nos filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dernier exercice clos (en €)	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE
	Romania	Beijing	Inc	France	Tunisie	PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	907 419	96 697	-2 476 741	5 399 163	866 924	-25 626
Résultat net comptable	143 258	2 837	-254 456	743 333	167 901	11 638
Chiffre d'affaires	4 420 944	222 667	1 806 977	5 813 724	2 122 706	70 941
Avances consenties à la filiale	241 281		588 741			146 525
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				4 174 337		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

o STREAMWIDE Romania

La Société détient 100 % du capital de la société STREAMWIDE ROMANIA, SRL de droit roumain, créée en janvier 2006, au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé à Bucarest, 165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3 (Roumanie), et immatriculée en Roumanie sous le n° J40/1376/2006. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2023.

La société STREAMWIDE ROMANIA a pour activité la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 4.420.944 € (refacturations à la Société) contre 3.924.194 € en 2022 et le résultat net est un bénéfice de 143.258 € (contre un bénéfice de 21.354 € en 2022).

- o **STREAMWIDE Beijing Technology Company Limited**

La Société détient 100% du capital de la société, STREAMWIDE Beijing Technology Company Limited, société de droit chinois (RPC) créée en septembre 2007, au capital de 300.000 USD dont le siège social est situé 804, Cultural Plaza 9 Zhong Guan Cun St. Pékin 100872 (Chine). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2023.

La société STREAMWIDE Beijing Technology Company Limited a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone APAC.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 222.667 € (refacturations à la Société) contre 243.829 € en 2022 et le résultat net est un bénéfice de 2.837 € (contre un bénéfice de 2.434 € en 2022).

- o **STREAMWIDE Inc**

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE Inc, société de droit américain créée en juillet 2007, au capital de 1 USD, dont le siège social est situé 1099 Wall Street West, Suite 354 07071 Lyndhurst, New Jersey (Etats Unis d'Amérique). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2023.

La société STREAMWIDE Inc. a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Amérique Nord et Sud.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 1.806.977€ contre 1.351.742 € en 2022 et le résultat net est une perte de 254.456 € (contre une perte de 501.390 € en 2022).

- o **STREAMWIDE France SAS**

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE France SAS, société de droit français créée le 29 juin 2011 au capital de 3.050.518 € dont le siège social est situé 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris (France), identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 533 297 768. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2023.

La société STREAMWIDE France SAS a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Europe-MEA.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 5.813.724 € contre 6.429.725 € en 2022 et le résultat net est un bénéfice de 743.333 € (contre un bénéfice de 557.669 € en 2022).

- o **STREAMWIDE Tunisia Sarl**

La Société détient 99,99% du capital de la société STREAMWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien créée le 3 janvier 2013 au capital de 10.000 TND dont le siège social est situé Rue du Lac Constance, Immeuble Green Center, C1.1, 4^{ème} étage, Les Berges du Lac- 1053 Tunis (Tunisie), identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Tunis sous le numéro RC B012502013. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2023.

La société STREAMWIDE Tunisie Sarl a pour activité principale la conception et la fourniture des applications mobiles des produits du Groupe, dont notamment les versions clients liées aux nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 2.122.706 € (refacturations à la Société) contre 2.034.675 € en 2022 et le résultat net est un bénéfice de 167.901 € (contre un bénéfice de 166.557 € en 2022).

o **STREAMWIDE PTE Ltd**

La Société détient 100% du capital de la société STREAMWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien créée en mai 2016, au capital de 100 SGD, dont le siège social est situé 141 Cecil Street #10-01 Tung Ann Association Building 069541 Singapore (Singapour). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2023.

La société STREAMWIDE PTE Ltd. a pour activité la commercialisation des solutions **team on mission** et **team on the run** en Asie du Sud-Est, et assure également toutes les activités annexes à ces ventes. Elle a été créée pour renforcer et confirmer la présence du Groupe dans cette zone géographique.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires et les autres produits d'élèvent à 70.941 € contre 68.612 € en 2022, et le résultat net est un bénéfice de 11.638 € (contre un bénéfice de 41.245 € en 2022).

4.1.2 *État et évolution des participations*

Néant.

4.1.3 *Création de filiales ou prises de participation au cours de l'exercice écoulé*

Conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Société n'a pas créé de filiale ou pris de participation au cours de l'exercice écoulé.

4.1.4 *Liste des succursales*

Conformément à l'article L.232-1 II du Code de commerce, nous vous confirmons que la Société n'a pas de succursale en France et à l'étranger.

4.2 Activité en matière de Recherche et Développement au sein de la Société et du Groupe

4.2.1 *Au sein de la Société*

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société a engagé, au cours de l'exercice 2023, des frais directs et indirects (salaires, amortissements, honoraires et sous-traitance recherche & développement aux filiales) en matière de recherche et développement à concurrence de 7.602.778 € (contre 6.709.462 € en 2022 et 6.840.369 € en 2021).

La Société ne retient pas la méthode préférentielle d'activation de ces frais de développement dans ses comptes statutaires. En revanche, les critères d'activation de ces dépenses étant tous satisfaits, il est activé, au titre de l'exercice 2023, dans les comptes consolidés du Groupe, un montant brut de 6.404.711 € (après annulation des marges internes et des frais indirects). Ce montant intègre des frais de sous-traitance à hauteur de 865.739 €. Pour rappel, le montant activé au titre de l'exercice 2022 était de 5.526.825 € (dont 370.098 € de frais de sous-traitance).

Il est rappelé que la Société devrait bénéficier d'un Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, une provision a été enregistrée à hauteur de 858.262 € (contre 875.731 € en 2022 et 880.533 € en 2021). La filiale française de la Société, STREAMWIDE France SAS, bénéficie également d'un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 315.115 € (contre 255.368 € en 2022 et 241.240 € en 2021).

La créance de CIR au titre de 2022 (1.131.099 €) a été remboursée en octobre 2023. Le remboursement anticipé de la créance globale au titre de 2023 (1.173.377 €) sera prochainement demandé, conformément aux exercices précédents.

4.2.2 *Au sein du Groupe*

Il existe au sein du Groupe des conventions et accords de sous-traitance relatifs à la Recherche et Développement effectuée par les différentes filiales au seul profit du Groupe. Les dépenses de Recherche et Développement engagées par les filiales au seul profit du Groupe sont les suivantes au titre de l'exercice 2023 :

- STREAMWIDE Romania : 4.166.943 € (contre 3.767.820 € en 2022)
- STREAMWIDE Tunisia : 1.867.671 € (contre 1.846.501 € en 2022)
- STREAMWIDE France : 1.344.756 € (contre 851.726 € en 2022)
- STREAMWIDE Beijing : 223.408 € (contre 243.414 € en 2022)

Ces différents montants, dans le cadre de conventions, sont refacturés à la Société. Il est à noter également que la filiale roumaine bénéficie d'un agrément fiscal et que les dépenses qu'elle engage au titre de la Recherche & Développement sont prises en compte dans la détermination du Crédit d'Impôt Recherche de la Société. Cet agrément a été renouvelé début 2023 et couvre les exercices 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026.

4.3 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal en regard de l'article 39-4 du même code.

4.4 **Administration et contrôle de la Société**

4.4.1 *Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice 2023*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 1).

4.4.2 *Termes des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes*

Nous vous rappelons que :

- les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES, Olivier TRUELLE et de Madame Lindy MARTI-WONG, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et
- le mandat de la société Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, arrivera à son terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4.4.3 *Modalités d'exercice de la direction générale*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 4).

4.4.4 Information sur la rémunération des mandataires sociaux

La rémunération brute versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 412.874 € bruts au titre de l'exercice 2023. Cette rémunération a été versée à hauteur de 271.566 € bruts par la Société et à hauteur de 141.308 € bruts par la filiale américaine STREAMWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2022, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 424.388 € bruts (rémunération totale incluant les versements de la société française pour 250.404 € bruts, et de la société américaine pour 173.984 € bruts).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

Cette information est également reprise dans les annexes aux comptes consolidés 2023 (paragraphe 9.4).

4.5 Dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

4.6 Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et amortissements, les comptes annuels de la Société qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net comptable de 4.311.303,57 euros au 31 décembre 2023.

La réserve légale étant intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter ce résultat bénéficiaire, d'un montant de 4.311.303,57 euros, en totalité :

- au compte "*Report à nouveau*", lequel serait ainsi porté d'un montant de 3.932.977,24 euros à un montant de 8.244.280,81 euros.

4.7 Tableau récapitulatif des résultats au cours des 5 derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est présenté ci-après :

(En €)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22	31-déc.-23
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital	291 749,9	291 749,9	305 329,8	305 329,8	280 480,7
Nombre d'actions ordinaires	2 917 499	2 917 499	3 053 298	3 053 298	2 804 807
Nombre d'actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par souscription de droits	-	-	-	-	-
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'Affaires HT	6 773 031	9 516 252	11 032 917	11 828 907	14 167 648
Résultat avant impôts, participation amortissements et provisions	133 314	2 189 283	1 068 640	1 847 033	2 227 971
Impôts sur les bénéfices	-826 441	-825 716	-878 335	-975 763	-612 562
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation amortissements et provisions	880 343	2 829 528	1 923 702	1 000 575	4 311 304
Résultat distribué (*)	-	-	-	-	-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation mais avant amortissements et provisions	0,33	1,03	0,64	0,92	1,01
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,30	0,97	0,63	0,33	1,54
Résultat par action distribué	-	-	-	-	-
EFFECTIFS					
Effectif moyen des salariés	10	10	11	10	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	953 106	1 052 939	1 204 443	1 086 343	1 016 796
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

* en attente de la décision de l'AGO A

5. Autres informations

5.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires comportant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Les principales caractéristiques de notre activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- Une augmentation du chiffre d'affaires de la Société de 2,4 M€, suite notamment au déploiement continu du projet STORM et à la poursuite du partenariat technologique avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC).

Au niveau du Groupe, les revenus augmentent de 1,9 M€ : les revenus de licences diminuent (confer ci-dessus) de -0,8 M€ et s'établissent à 8,1 M€, les flux de maintenance sont en augmentation de +1 M€ à 5,2 M€ et les prestations de services progressent quant à elles de +1,7 M€ à 6,2 M€.

- Un résultat net statutaire positif de 4,3 M€ en augmentation de 3,3 M€ par rapport à 2022. L'augmentation des revenus impacte directement le résultat d'exploitation (2,2 M€ en progression de 0,2 M€ par rapport à 2022) car les coûts de structure (hors prestations et sous-traitance de développement) ont été maîtrisés en 2023. Le résultat financier statutaire est en nette augmentation (+3,5 M€) suite à la reprise de la provision relative aux actions auto détenues enregistrée en 2022 et non applicable à la clôture 2023 (1,7 M€). Enfin, l'impact fiscal reste quant à lui positif à 0,6 M€, grâce essentiellement au Crédit d'Impôt Recherche dont bénéficie toujours la Société (858 K€ au titre de 2022 contre 876 K€ au titre de 2022). L'évolution du résultat net 2023 résulte donc essentiellement de celle du résultat financier, marqué par la reprise de la provision importante constatée en 2022 sur les actions auto détenues, non applicable à la clôture 2023 (au 31 décembre 2023, le prix de revient des actions acquises est de 17,75 et le cours de clôture de 20,90 €). Les éléments d'exploitation 2023 progressent par rapport à 2022 et les impacts fiscaux diminuent quant à eux de 0,3 M€ entre 2023 et 2022.

Au niveau consolidé, le résultat opérationnel courant du Groupe, avant prise en compte des amortissements mais après celle des reprises de Crédits d'Impôt Recherche en résultat et de l'impact de la norme IFRS 16 "Contrats de location", ressort positif à 11,4 M€ contre 9,7 M€ en 2022. Là encore, la progression des revenus (+1,9 M€) combinée à un contrôle efficace des coûts opérationnels en 2023 (+0,2 M€) permet une croissance du résultat opérationnel courant avant amortissements. Le résultat opérationnel courant augmente quant à lui de 1,2 M€ suite à une augmentation importante des amortissements incorporels (+0,5 M€, liés à l'évolution des montants des frais de développement activés depuis 2020). Le résultat net consolidé, après prise en compte des amortissements de période (-5,8 M€), des impacts financiers négatifs (-0,3 M€ suite à des effets de change USD/€ défavorables en 2023) et des impacts fiscaux négatifs (-1,2 M€) ressort bénéficiaire à +4,2 M€, en augmentation de 0,8 M€ par rapport à l'exercice précédent et représentant une marge nette de 21% contre 19% en 2022.

- Un nouvel endettement de 7,5 M€ contracté en mars 2023 à des conditions favorables. Au 31 décembre 2023, au niveau consolidé (capital et intérêts restants dus, hors passifs locatifs), l'endettement globale ressort à 9,2 M€ et se compose d'un emprunt obligataire (5 M€ à échéance in fine juin 2028), de 2 emprunts bancaires (2,5 M€) et de 2 emprunts PGE (1,7 M€).
- Une situation financière saine, solide et renforcée, compte tenu de la trésorerie disponible au 31 décembre 2023 au niveau du Groupe à hauteur de 15,6 M€ (avant prise en compte des dettes financières et locatives courantes et non courantes), en augmentation de 4,3 M€ par rapport à la dernière clôture annuelle.

5.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés

En termes de risques structurels, le Groupe estime que le niveau et la nature des risques qu'il encourt n'ont pas changé par rapport à ceux présentés dans les derniers rapports d'activité, semestriels ou annuels.

- *Risques liés à la croissance* : le Groupe peut avoir à faire face à un ralentissement de l'activité économique des opérateurs télécom ou à des décalages de budgets au sein des administrations et des entreprises, ce qui a déjà été le cas au cours de périodes précédentes et ce qui est toujours le cas en 2023. Par ailleurs, les décalages de reconnaissance de revenu peuvent avoir un impact significatif sur une période donnée.

Les nouveaux marchés adressés par les plateformes de communication et d'activités critiques, notamment par la solution **team on mission**, sont souvent gouvernementaux et subissent ainsi de longs cycles de ventes et de décisions.

Des décalages temporels significatifs peuvent ainsi exister entre l'ouverture des marchés et leur notification finale, et de nombreux événements exogènes peuvent intervenir tout au long des procédures de ces marchés publics. Cela implique donc un risque de décalage des calendriers initialement prévus sans doute plus important encore qu'avec des clients privés.

Enfin, il n'est pas garanti que la saisonnalité constatée régulièrement au dernier trimestre des exercices précédents (consommation des budgets par les clients) soit récurrente d'une année sur l'autre.

- *Risques technologiques et droit de propriété intellectuelle* : les technologies évoluant sans cesse et de façon de plus en plus rapide, des technologies de substitution aux technologies utilisées par le Groupe peuvent apparaître. Même si le Groupe est en veille permanente sur ces thèmes, il ne peut garantir qu'il saura systématiquement faire face à toutes les évolutions rapides que l'on peut constater dans un environnement concurrentiel mouvant et imprévisible.

L'adoption plus ou moins rapide des technologies développées par le Groupe, dans un marché exigeant, peut également apparaître comme un risque conjoncturel pour le Groupe, réduisant ou accélérant ainsi son rythme de croissance séquentiel.

Concernant la protection juridique et physique des produits commercialisés par le Groupe, des procédures strictes de sauvegardes informatiques régulières, de dépôt de brevets et de dépôts des programmes, auprès notamment de l'APP à Paris, sont suivies et respectées au sein du Groupe.

- *Risque concurrentiel* : le Groupe, encore de moindre taille par rapport à ses principaux concurrents étrangers, ne peut pas exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché, ou qu'un nouvel entrant, puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment de ses intérêts. Même si une veille concurrentielle très régulière est effectuée, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que le Groupe sera en mesure de faire face à la concurrence présente ou potentielle.
- *Risques juridiques* : dans le cours normal de ses activités, le Groupe n'est impliqué que dans de rares procédures juridictionnelles. Ces rares litiges ont été provisionnés conformément aux principes comptables applicables et le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connues ou en cours à ce jour sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou étant susceptible d'avoir dans le futur, une influence significative sur la situation financière, les résultats, l'activité et le patrimoine du Groupe.
- *Risques de change, de taux, de crédit, de liquidité, sur actions et autres placements* : ces différents risques sont détaillés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés annuels 2023.
 - o *Risque de change* : les flux nets en devises étrangères devraient rester significatifs dans les prochains mois : peu de coûts opérationnels exprimés en dollar (uniquement ceux de la filiale américaine) et revenus en dollar plus importants que ces dits-coûts.

Si le risque de change devenait réel et important, des instruments de couverture, inexistantes au 31 décembre 2023, pourraient alors être utilisés par la Société et le Groupe pour se prémunir de ce risque. La direction de la Société et du Groupe reste toujours très attentive aux évolutions de la monnaie américaine.

- *Risque de taux* : au 31 décembre 2023, les dettes financières courantes et non courantes de la Société et du Groupe supportent toutes des taux fixes. La Société et le Groupe ne sont donc plus exposés au risque de taux.
- *Risque de crédit* : le risque de crédit provient essentiellement des créances clients. Des procédures mensuelles sont suivies afin de limiter le risque de non-recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

L'évolution du poste client, de sa structure en 2023 et de ses variations début 2024, démontre la bonne gestion de ce risque par la Société et le Groupe.

Aucun risque structurel ou conjoncturel n'est donc identifié au 31 décembre 2023.

- *Risque de liquidité* : le risque de liquidité s'analyse comme le risque que la Société et le Groupe encourent s'ils ne sont pas en mesure d'honorer leurs dettes à échéance. Afin de gérer ce risque, la Société et le Groupe ont mis en place un suivi mensuel de la trésorerie et une gestion prévisionnelle de leurs besoins de financement, afin de contrôler leur entière capacité à honorer leurs passifs exigibles. Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'une solide trésorerie brute de 15,6 M€ et d'une trésorerie nette de 6,4 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes).
- *Risque sur actions et autres placements* : la politique de la Société et du Groupe est de rémunérer les excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2023, et en cours de période, seuls des dépôts et des comptes à terme liquides et à rendement garanti sont utilisés.

5.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société et par le Groupe

Au cours de l'exercice 2023, la Société et le Groupe n'ont pas utilisé d'instruments financiers tels que des instruments de couverture de change ou d'autres instruments dérivés.

5.4 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions du I de l'article D.441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous le détail des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2023 :

SW SA _ Factures reçues non réglées au 31 décembre 2023

Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	31	18	3	7	1	29
Montant total des factures (€ TTC)	213 757 €	50 563 €	11 110 €	2 040 €	4 450 €	68 163 €
% du montant total des achats (€ HT)	1,7%	0,4%	0,1%	0,0%	0,0%	0,5%
% du CA de l'exercice (€ HT)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures concernées				NA		
Montant total des factures (€ HT)				NA		
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 90 jours		

SW SA _ Factures émises non réglées au 31 décembre 2023

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	17	2	1	-	1	4
Montant total des factures (€ TTC)	3 128 018 €	140 268 €	10 833 €	-	14 400 €	165 501 €
% du montant total des achats (€ HT)						
% du CA de l'exercice (€ HT)	22,1%	1,0%	0,1%	-	0,1%	1,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures concernées				5		
Montant total des factures (€ HT)				11 910 €		
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 60 jours		

5.5 Informations sociales et environnementales

5.5.1 Informations sociales

(a) Pour la Société

L'évolution des effectifs de la Société est la suivante :

- 31 décembre 2021 : effectif de 11 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2022 : effectif de 9 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2023 : effectif de 9 personnes dont deux mandataires sociaux

(b) Pour le Groupe

Au niveau du Groupe, les effectifs sont les suivants au 31 décembre 2023 :

- STREAMWIDE SA (la Société) et StreamWIDE France : 43 personnes
- STREAMWIDE Romania : 78 personnes
- STREAMWIDE Beijing : 4 personnes
- STREAMWIDE Inc. : 10 personnes
- STREAMWIDE Tunisia : 60 personnes

Au 31 décembre 2023, le Groupe compte 195 personnes contre 193 fin 2022.

(c) Liste des accords collectifs conclus au sein de la Société

Conformément à la loi n°2016-1088 du 8 août 2016, nous vous précisons qu'un accord d'intéressement couvrant les exercices 2023, 2024 et 2025 a été reconduit et conclu le 21 juin 2023 au sein de la Société et de sa filiale française, STREAMWIDE France SAS.

5.5.2 Informations environnementales

Concernant les risques environnementaux, les activités du Groupe et de la Société, de par leur nature, n'ont pas de conséquence significative et majeure sur l'environnement.

Concernant l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Groupe et la Société, sans prendre d'engagement formel vu les impacts jugés non significatifs, restent attentifs à la mise en œuvre de toute source d'économie potentielle.

5.6 Informations sur les retraites chapeaux ou autre avantage versé au titre de la cessation de fonctions

Au 31 décembre 2023, aucun engagement de cette nature n'a été pris par la Société ou le Groupe au profit d'aucun de ses mandataires sociaux ou salariés.

5.7 Informations sur les prêts consentis par la Société en application des dispositions de l'article L.511-6 du Code monétaire et financier

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a consenti aucun prêt de moins de trois ans à des petites ou moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques pouvant le justifier, conformément à l'article L.511-6 du Code monétaire et financier.

5.8 Conventions courantes et réglementées (art. L.225-38 et suivants du Code de commerce)

Dans le but d'harmoniser les modalités économiques et financières des relations intragroupes, la Société et les différentes filiales du Groupe ont conclu différents types d'accords, classiques dans le cadre des relations intra sociétés au sein d'un même Groupe :

- *STREAMWIDE Romania* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe ;
- *STREAMWIDE Beijing* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de coopération commerciale, et accord de consulting dans les solutions techniques et stratégiques proposées par le Groupe ;
- *STREAMWIDE Inc.* : accord de coopération commerciale et de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de fourniture de licences logicielles et de distribution ;
- *STREAMWIDE France SAS* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche et Développement du Groupe (contrat de prestations), accord de fourniture de licences logicielles et de distribution, contrat de prestations de services, contrats de sous locations, convention de trésorerie centralisée ;
- *STREAMWIDE Tunisia Sarl* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe et contrat de prestations de services ;
- *STREAMWIDE PTE Ltd* : accord de fourniture de licences logicielles et de distribution et contrat de prestations de services

Ces différents accords donnent lieu à une facturation mensuelle ou trimestrielle de la part des filiales envers la Société, pour rémunération des services rendus. Ces différents flux sont annulés en consolidation et n'impactent en rien les flux et soldes présentés dans les comptes consolidés du Groupe (confer note 9.3 de l'annexe aux comptes consolidés annuels).

Les conventions avec les différentes filiales du Groupe sont considérées comme des conventions courantes, conclues à des conditions normales de marché.

5.8.1 Conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

5.8.2 Conventions visées à l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

5.9 Événements postérieurs à la clôture annuelle

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2023.

5.10 Opérations sur titres

5.10.1 Informations relatives aux programmes de rachat d'actions par la Société de ses propres actions

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales Ordinaires Annuelles des actionnaires de la Société réunies depuis le 29 juin 2009 ont autorisé la Société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-206 II, L. 225-208, L.225-209-1 et suivants du Code de commerce. Ainsi, la Société a mis en place un contrat de liquidité qui s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions. Les moyens affectés au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat s'élevaient initialement à 100.000 €. Un apport complémentaire de 30.000 € a été effectué en octobre 2010 et un nouvel apport complémentaire de 50.000 € a été effectué en septembre 2022.

Par délibérations en date du 22 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société a, conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, autorisé, pour une durée de dix-huit (18) mois, le conseil d'administration à acquérir, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il appréciera, un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société à la date de réalisation de ces achats, dans la limite de 5.000.000 d'euros, le prix d'achat par action ne devant pas être supérieur à 90 euros. Nous vous proposerons, lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 20 juin 2024, de renouveler cette délégation financière selon les mêmes conditions que celles conférées le 22 juin 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les opérations réalisées par la Société au cours de l'exercice 2023, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions :

Type opération	Nombre de titres	Cours moyen des transactions en €	Frais de négociation en €	Montant en €
Contrat _ Achat	14.863	16,87	309	-250.795
Contrat _ Vente	-19.991	17,15	818	342.845
Cession Actions (*)	-248.491	-	-	-
Rachat Actions	155.757	16,67	3.235	-2.596.662

(*) En date du 22 juin 2023, la Société a annulé 248.491 actions auto détenues.

Au 31 décembre 2023, la Société dispose ainsi de 5.453 actions dans le cadre de son contrat de liquidité et 67.213 actions dans le cadre de son programme de rachat. La Société dispose donc d'un total de 72.666 actions valorisées aux cours historiques d'acquisition à 1.289.986 €, soit 17,75 € par action. Le cours de clôture au 31 décembre 2023 étant de 20,90 €, aucune dépréciation n'est à constater.

Au 31 décembre 2023, ces actions représentent 2,59 % du capital de la Société.

5.10.2 Éléments de calculs et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital

Néant.

5.10.3 État de la participation des salariés au capital social

En outre, conformément aux articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération relative à des attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que le pourcentage de détention du capital de la Société par les salariés est de 2,82 % au 31 décembre 2023.

Nous joignons au présent rapport le rapport spécial établi en application des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce.

Un accord d'intéressement, conclu le 21 juin 2023, couvre les exercices 2023, 2024 et 2025. Cet accord d'intéressement vient reconduire celui qui couvrait antérieurement les exercices 2020, 2021 et 2022.

Bons de Souscription d'Actions (BSA)

En outre, nous vous rappelons qu'en novembre 2022, la Société a émis un total de 100.850 BSA (au prix unitaire de 0,75 €) au profit des managers et salariés du Groupe et de personnes dénommées. Les principales caractéristiques de ces BSA sont les suivantes :

- *BSAANE-1 dits "managers-salariés"* : prix d'exercice de 42 € par action nouvelle et parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSAANE-1 émis et entièrement souscrits est de 90.130. Ces BSA sont négociables depuis le 23 novembre 2023 et ont une période de validité de 3 ans, soit jusqu'au 23 novembre 2025 ;
- *BSAANE-2 dits "personnes dénommées"* : prix d'exercice de 42 € par action nouvelle et parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSAANE-2 émis et entièrement souscrits est de 10.720. Ces BSA seront négociables depuis le 23 novembre 2023 et ont une période de validité de 3 ans, soit jusqu'au 23 novembre 2025.

Au 31 décembre 2023, le nombre de BSAANE-1 et BSAANE-2 restants à exercer est respectivement de 87.030 et 10.720.

5.10.4 Opérations effectuées par les mandataires sociaux et administrateurs

Par ailleurs, conformément aux articles L.621-18 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les mandataires sociaux et administrateurs de la Société ont effectué les opérations suivantes au cours de l'exercice 2023 :

- o BEGLIN Pascal, Président Directeur Général du Groupe et administrateur de la Société, a acquis 690 titres au cours moyen de 14,90 € par action au cours de l'exercice 2023 :

Mars 2023	+420 titres au cours moyen de 14,90 € par action
Avril 2023	+270 titres au cours moyen de 14,90 € par action
- o TRUELLE Olivier, Directeur Administratif et Financier du Groupe et administrateur de la Société depuis février 2022, a cédé 24.300 titres au cours moyen de 17,75 € par action au cours de l'exercice 2023 :

Novembre 2023	-24.300 titres au cours moyen de 17,75 € par action
---------------	---

Aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice 2023 par les mandataires sociaux et administrateurs de la Société.

5.11 Informations concernant la répartition du capital et les actions d'auto contrôle

Nous vous indiquons ci-après la répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2023 :

Identité	Part du capital social nb de titres/ nb total (%)	% des droits de vote
BE2TEL (P. Beglin)	49,3 %	58,6 %
OKHEMA (L. Gaichies)	18,6 %	22,1 %
Salariés de la Société	2,8 %	3,4 %
Auto détention	2,6 %	-
Public (*)	26,7 %	15,9 %

Nous précisons que, conformément à l'article 12 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est de 1.990.327 au 31 décembre 2023 (rappel : 1.979.952 au 31 décembre 2022). Le nombre théorique total de droits de vote est donc de 4.795.134 au 31 décembre 2023 (rappel : 5.033.250 au 31 décembre 2022).

5.12 Avis donné à une autre société par actions que la Société détient à plus de 10% de son capital

Néant.

5.13 Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

5.14 Délégations au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Cette information est présentée en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 3).

5.15 Rapport du Commissaire aux comptes

Votre Commissaire aux comptes vous fera part dans son rapport sur les comptes annuels et consolidés, dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de ses investigations sur lesdits comptes qui vous sont présentés.

6. Projet de pouvoirs pour formalités

Afin de faciliter la mise en œuvre des formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris, résultant de la réalisation des opérations en faveur desquelles nous vous proposons de voter, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Nous espérons que ces opérations, qui vont dans le sens des intérêts de votre Société recueilleront votre approbation et nous vous demandons de voter en faveur de l'ensemble des résolutions proposées.

Paris, le 18 avril 2024
Le Conseil d'Administration

STREAMWIDE
Société anonyme au capital de 280.480,70 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise établi par votre Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Conformément à l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présenterons successivement :

- (i) La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ;
- (ii) Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales ;
- (iii) Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice ;
- (iv) Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats exercés dans toute société
Pascal BEGLIN	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Président Directeur Général	- Président et administrateur de STREAMWIDE Romania, - Président de STREAMWIDE Beijing,	- Gérant Be2TEL Sprl

				- Président et administrateur de STREAMWIDE Inc. - Président de STREAMWIDE PTE Ltd	
Lilian GAICHIES	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Directeur Général Délégué Administrateur	- Administrateur de STREAMWIDE Beijing, - COO (Directeur Exploitation) et administrateur de STREAMWIDE Inc.	- Gérant Okhema Spri
Olivier TRUELLE	23-11-2021	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Directeur Administratif et Financier Administrateur	- Président de STREAMWIDE France SAS - Gérant de STREAMWIDE Tunisia	-
Lindy MARTIE-WONG	21-06-2019	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Administrateur	-	-

Comme mentionné au paragraphe 4.4.2 du présent rapport, nous vous rappelons que les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES, Olivier TRUELLE et de Madame Lindy MARTI-WONG, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales

Au cours de l'exercice 2023 et antérieurement, aucune convention visée aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce n'a été passée par la Société ou exécutée par elle.

Aucune convention n'a été conclue avec les dirigeants ou les actionnaires disposant de plus de 10% des droits de vote.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées à la Société ou au Groupe n'a été recensée au cours des périodes présentées.

Conformément à l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part et selon le cas, l'un des membres du Conseil d'administration, le Directeur Général, l'un des Directeurs Généraux Délégués ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%, d'une société et,
- d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention conclue en 2023 et entrant dans cette catégorie n'a été identifiée.

3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les délégations de pouvoirs ou de compétences, *en cours de validité*, accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce :

Autorisations en cours de validité	Durée de validité	Plafond	Utilisation de la délégation
Autorisation conférée au conseil d'administration pour procéder au rachat d'actions de la Société [AGE 22 juin 2023]	18 mois (expire le 21.12.2024)	10% du capital social 5.000.000 € Prix d'achat < 90 € par action	Oui – cf section 5.10.1 du RFA
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission, réserves, bénéfices ou autres [AGE 22 juin 2023]	26 mois (expire le 21.08.2025)	5.000.000 €	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription [AGE 22 juin 2023]	26 mois (expire le 21.08.2025)	100.000 € en nominal	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code de commerce [AGE 22 juin 2023]	26 mois (expire le 21.08.2025)	100.000 € en nominal	-

Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale [AGE 22 juin 2023]	26 mois (expire le 21.08.2025)	15% de l'émission initiale	-
Autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société [AGE 22 juin 2023]	18 mois (expire le 21.12.2024)	Dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois	-

4. Choix des modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

Le conseil d'administration en date du 23 août 2007 a décidé (i) de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société et (ii) de nommer Monsieur Pascal BEGLIN en qualité de Président du conseil d'administration et de Directeur général et Monsieur Lilian GAICHIES en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Ces modalités d'exercice de la direction générale ont été confirmées lors du conseil d'administration du 22 mars 2019, conseil au cours duquel les mandats de Monsieur Pascal BEGLIN, en qualité de Président du conseil d'administration, et de Monsieur Lilian GAICHIES, en qualité de Directeur Général Délégué, ont également été renouvelés, sous réserve du renouvellement de leurs fonctions d'administrateur de la Société.

Les fonctions d'administrateurs de Messieurs Pascal BEGLIN et Lilian GAICHIES ont également été renouvelées lors de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 21 juin 2019.

Ainsi, Monsieur Pascal BEGLIN, Président Directeur Général, assure la direction générale de la Société.

STREAMWIDE
Société anonyme au capital de 280.480,70 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 20 JUIN 2024
SELON LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-184 ET L.225-197-4
DU CODE DE COMMERCE

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce relatifs aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives (i) aux options d'achats ou de souscription d'actions et (ii) aux attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et depuis la clôture de l'exercice.

1. Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et depuis la clôture de l'exercice

1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	-

1.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

2. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et depuis la clôture de l'exercice

2.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

2.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

Paris, le 18 avril 2024
Le conseil d'administration

STREAMWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

À l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société STREAMWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes concernées.

La note 4.5 de l'annexe aux comptes consolidés décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 25 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

STREAMWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STREAMWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.8 de l'annexe aux comptes annuels décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes mentionnées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 37 4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821 55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

STREAMWIDE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

À l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 25 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

**• Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2023
et 31 décembre 2022**

en K€	31-déc-23	31-déc-22	Note
	(12 mois)	(12 mois)	
Licences	8 092	8 937	
Maintenance	5 172	4 139	
Prestations de services	6 235	4 532	
Ventes tiers	-	-	
Chiffre d'affaires	19 499	17 607	7.1
Subventions	-	-	
Achats et variations de stocks	-	-	7.3
Charges externes	-2 488	-2 296	7.3
Impôts et taxes	-159	-175	
Charges de personnel	-6 444	-6 399	7.2
Dotations aux amortissements	-5 833	-5 341	7.4
Dotations nettes aux provisions	15	-16	7.4
Autres produits d'exploitation	1 035	1 001	7.5
Résultat opérationnel courant	5 626	4 382	
Autres produits opérationnels	4	0	
Autres charges opérationnelles	0	-2	7.5
Résultat opérationnel	5 629	4 380	
Produits de trésorerie et d'équivalents	332	20	
Coût financier Brut	-429	-105	
Coût financier Net	-97	-85	7.6
Autres produits financiers	41	316	7.6
Autres charges financières	-214	-228	7.6
Résultat financier	-270	4	
Charges / Produits d'impôts	-1 186	-985	7.7
Résultat net des activités poursuivies	4 174	3 399	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	4 174	3 399	
Part du Groupe	4 174	3 399	
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Résultat de base par action	1,49	1,16	7.8
Résultat dilué par action	1,49	1,16	7.8

• Situations financières consolidées aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022

en K€	31-déc.-23	31-déc.-22	Note
Immobilisations incorporelles	15 746	13 938	8.1
Immobilisations corporelles	3 399	4 083	8.2
Autres actifs financiers	456	468	8.3
Actifs d'impôts différés	-	75	8.4
ACTIFS NON COURANTS	19 601	18 564	
Créances clients	10 748	6 704	8.5
Autres débiteurs	1 269	1 144	8.5
Autres actifs fiscaux	1 200	1 193	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 622	11 341	8.6
ACTIFS COURANTS	28 839	20 382	
TOTAL ACTIFS	48 440	38 946	
Capital	280	305	
Primes	4 164	9 894	
Réserves consolidées	15 141	10 360	
Titres auto détenus	-1 290	-2 814	
Résultat net part du Groupe	4 174	3 399	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	
CAPITAUX PROPRES	22 468	21 145	8.7
Passifs financiers	7 911	2 089	8.8
Passifs locatifs	2 082	2 499	8.10
Provisions non courantes	323	304	8.9
Produits fiscaux différés	1 843	1 742	8.10
Passifs d'impôts différés	2 725	1 608	8.10
PASSIFS NON COURANTS	14 886	8 243	
Passifs financiers	1 268	734	8.8
Passifs locatifs	443	499	8.10
Provisions courantes	0	0	8.9
Fournisseurs et autres créditeurs	570	719	8.10
Dettes fiscales et sociales	3 888	2 588	8.10
Produits fiscaux différés	922	871	8.10
Produits constatés d'avance	3 995	4 147	8.10
PASSIFS COURANTS	11 086	9 558	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	48 440	38 946	

• États du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022

En K€	31-déc-23	31-déc-22
Résultat Net	4 174	3 399
Ecart de conversion	82	-154
Ecart actuariels sur régimes à prestations définies		
Total Gains / Pertes directement en capitaux propres	82	-154
Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres	4 256	3 245

• Variations des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres 31 DEC. 2020	292	7 931	-165	7 861	-98	133	15 954	0	15 954
Opérations sur capital	13	1 888					1 901		1 901
Paiements fondés sur des actions							-3 306		-3 306
Opérations sur titres auto détenus			-3 391	85			-		-
Dividendes				-			-		-
Résultat Global				4 097	-167		3 930		3 930
Variations de périmètre						-3	-3		-3
Autres mouvements									
Capitaux propres 31 DEC. 2021	305	9 819	-3 556	12 043	-265	130	18 476	0	18 476
Opérations sur capital		75					75		75
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			742	-1 403			-661		-661
Dividendes							-		-
Résultat Global				3 399	-154		3 245		3 245
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						10	10		10
Capitaux propres 31 DEC. 2022	305	9 894	-2 814	14 039	-419	140	21 145	0	21 145
Opérations sur capital	-25	-5 730					-5 755		-5 755
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			1 524	1 300			2 824		2 824
Dividendes							-		-
Résultat Global				4 174	82		4 256		4 256
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						-1	-1		-1
Capitaux propres 31 DEC. 2023	280	4 164	-1 290	19 513	-337	139	22 469	0	22 469

• **Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022**

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22
Résultat Net consolidé	4 174	3 399
<i>Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>		
Dotations aux amortissements	5 158	4 602
<i>[IFRS 16] Dotations droits d'usage</i>	674	739
Variation des provisions	-15	-16
Plus ou moins value de cession		
Autres produits d'exploitation (*)	-1 022	-1 001
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	8 969	7 723
Coût de l'endettement financier net	97	85
Charge d'impôts sur le résultat	1 186	985
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	10 252	8 793
Variation actifs	5 292	-261
Variation passifs	1 668	273
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	-3 624	534
Impôts versés	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	6 629	9 327
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 956	-9 161
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles		
Variation immobilisations financières	12	27
Cession d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consentis		
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	1 131	2 065
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-5 813	-7 069
Augmentation (diminution) de capital	-	-
Augmentation (diminution) des emprunts	6 357	32
<i>[IFRS 16] Augmentation (diminution) des dettes locatives</i>	-383	2 134
<i>[IFRS 16] Intérêts financiers nets versés</i>	-90	-88
Dividendes versés		
Rachats et reventes d'actions propres	-2 419	-1 195
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	3 465	883
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	4 281	3 141
Trésorerie début de période	11 341	8 200
Trésorerie fin de période	15 622	11 341

(*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(**) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées

- **Annexes aux comptes consolidés**

1. Informations sur la Société et le Groupe

Acteur majeur depuis plus de 20 ans sur le marché des communications critiques, STREAMWIDE a développé avec succès ses solutions logicielles **team on mission** (missions critiques) et **team on the run** (activités critiques) destinées aux administrations et aux entreprises.

Ces solutions pour smartphones et PCs, proposées en mode SaaS ou sous forme de licences, bénéficient de nombreuses fonctionnalités telles que la discussion de groupes multimédia, la VoIP, le talkie-walkie (MCPTT et MCx nouvelle génération 4G/5G LTE), la géolocalisation, la numérisation et l'automatisation des processus métier. Ces solutions innovantes répondent aux besoins croissants de transformation digitale et de coordination en temps réel des interventions. Elles permettent aux équipes terrain de transformer les contributions individuelles en succès collectifs et d'agir comme un seul homme dans les environnements professionnels les plus exigeants.

STREAMWIDE est également présent sur le marché logiciel des Services à Valeur Ajoutée pour les opérateurs télécom (messagerie vocale visuelle, facturation et taxation d'appels en temps réel, serveurs vocaux interactifs, d'applications et d'annonces) avec plus de 130 millions d'utilisateurs finaux partout dans le monde.

Opérant depuis la France, l'Europe, les USA, l'Asie et l'Afrique, STREAMWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

STREAMWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FR0010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 mars 2024.

2. Événements significatifs de la période

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport d'activité annuel. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- Augmentation des revenus 2023 : 19,5 M€ / +1,9 M€ / +11%
- Croissance rentable : résultats et marges opérationnelles élevés et en progression :
 - ROC avant amortissement (11,4 M€) / 59% du CA
 - ROC (5,6M€) / 29% du CA
 - RNET (4,2 M€) / 21% du CA
 - Trésorerie nette : 6,4 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes)
- Maîtrise des coûts opérationnels, notamment ceux relatifs au personnel.
- Transition et organisation en mode Agile pour les équipes techniques du Groupe.
- Renouvellement des engagements pluriannuels de Airbus Public Safety and Security (ex SLC) pour les 3 prochaines années (2024, 2025 et 2026).
- *Emprunts obligataire et bancaire* : deux nouveaux emprunts ont été souscrits en mars 2023. Un emprunt obligataire de 5 M€ a été émis au taux de 5,5% et a été entièrement souscrit par France Économie Réelle représentée par sa société de gestion Delta Alternative Management.

Cet emprunt est remboursable in fine avec une maturité de 5 ans. Un emprunt bancaire amortissable auprès de La Banque Postale a également été souscrit par la Société (taux fixe de 3,8%, hors garantie, et durée d'amortissement de 5 ans).

- *Annulation d'actions auto détenues* : fin juin 2023, la Société a procédé à l'annulation de 248.491 actions (auto détenues), représentant 8,1% du capital social. Poste annulation, celui-ci est ainsi composé de 2.804.807 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,1 €.

3. Présentation et base de préparation des états financiers

3.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2023 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 14 mars 2024, date d'arrêté de ces comptes par le conseil d'administration.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32023R1803>

3.2 Principes retenus

Les comptes consolidés annuels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2023

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 31 décembre 2023. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des normes énumérées ci-dessous qui ont dû être adoptées en 2023.

- *La Société a adopté les normes, amendements et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023* :
 - Amendements à IAS 1 (application obligatoire au 1^{er} janvier 2023) _ Présentation des états financiers et informations sur les méthodes comptables
 - Amendements à IAS 8 (application obligatoire au 1^{er} janvier 2023) _ Définitions des estimations comptables
 - Amendements à IAS 12 (application obligatoire au 1^{er} janvier 2023) _ Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction

L'application de ces normes et amendements à compter du 1^{er} janvier 2023 est sans incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2023.

- *La Société a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations suivantes, dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices clos le 31 décembre 2023, car aucune incidence significative de ces amendements n'est attendue sur les états financiers consolidés du Groupe* :

- Amendements à IAS 1 (1^{er} janvier 2024) _ Présentation des états financiers : classification des passifs en courants ou non courants et passifs non courants avec covenants
- Amendements à IFRS 16 (1^{er} janvier 2024) _ Passifs de location dans le cadre d'une cession bail

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2023, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3.2.2 Principes de présentation

État de la situation financière

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat et état du résultat global

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe STREAMWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

4. Principes, règles et méthodes comptables

4.1 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe STREAMWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 31 décembre 2023, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 31 décembre 2023 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

4.2 Monnaies étrangères

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, STREAMWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

4.3 Comptabilisation des produits

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 3 prestations (licences, support et services professionnels) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (licences) ou dans le temps (support et services professionnels) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient des sources suivantes : licences d'utilisation des logiciels, prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique), prestations de services (installation et formation) et ventes tiers.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété. En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client.

Ces règles et méthodes comptables étant identiques dans les comptes statutaires, notamment lorsque qu'un prix de vente moyen est retenu pour tenir compte d'un nombre estimé de commandes futures pour un même client à la clôture d'un exercice, l'application de la norme IFRS 15 n'entraîne pas de retraitement spécifique en consolidation.

Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

4.4 Subventions, aides publiques et Crédit d'Impôt Recherche

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française. Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt.

L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

4.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

Les frais de développement ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,

- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 3 ou 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée serait traité comme un changement d'estimation appliquée de manière prospective et donnerait lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

4.7 Dépréciation d'actifs

Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2023, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu depuis la création du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé (absence d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs), le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

4.8 Passifs locatifs courants et non courants

En tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe). Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'usage et la charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Le Groupe a retraité principalement ses contrats locatifs relatifs aux différents bureaux qu'il occupe. Les taux d'actualisation appliqués sont fondés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un "spread" pour tenir compte des environnements économiques de chaque pays où il est présent.

4.9 Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Autres actifs financiers

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

À chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Dépôts de garantie

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

Titres auto-détenus

Les titres représentatifs du capital de STREAMWIDE SA auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme).

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créditeurs et passifs sur contrats de revenus

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturés mais non encore reconnues en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôt Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

4.10 Avantages du personnel

Retraites

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du "Compte Personnel Formation" constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucune provision mais mention est faite du volume d'heures à la clôture des exercices.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

Paiements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2023, concernant les 100.850 BSAANE émis au profit des managers, salariés et personnes dénommées, et entièrement souscrits le 23 novembre 2022, leur juste valeur étant considérée comme non significative à leur date d'octroi, aucun retraitement n'a donc été comptabilisé.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

4.12 Charge (produit) d'impôts et impôts différés

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

4.13 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

5. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- L'évaluation des droits d'usage et des obligations locatives, tenant compte notamment de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation approprié des paiements des loyers ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (Crédit d'Impôt Recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle		Méthode de consolidation
		31-déc.-23	31-déc.-22	
Streamwide SA	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS			Soc. Mère
Streamwide France SAS	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	100%	100%	IG
Streamwide Romania	165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3, 030133, BUCHAREST	100%	100%	IG
Streamwide Inc.	1099 Wall Street West, Suite 354 LYNDHURST , New Jersey 07071	100%	100%	IG
Beijing Streamwide Technology	804, Cultural Plaza 9 Zhong Guan Cun St. BEIJING 100872	100%	100%	IG
Streamwide Tunisie	Rue du Lac Constance Immeuble Green Center, C4.1, étage 4 Les Berges du Lac- TUNIS 1053	100%	100%	IG
Streamwide PTE Ltd	141 Cecil Street 10.01-T.A.A. Building 069541 SINGAPORE	100%	100%	IG

STREAMWIDE France SAS a été créée le 29 juin 2011. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport partiel d'actif effectué par STREAMWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France, en Europe et en EMEA.

STREAMWIDE Romania a été créée en janvier 2006. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

STREAMWIDE Inc a été créée en juillet 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Amérique (Nord et Sud).

Beijing STREAMWIDE Technology a été créée en septembre 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Asie et elle participe également aux activités de Recherche et Développement du Groupe.

STREAMWIDE Tunisie SARL a été créée le 3 janvier 2013. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement des applications mobiles des solutions de communications critiques.

STREAMWIDE PTE LTD a été créée le 19 mai 2016. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique (Singapour et Asie du Sud Est).

7. Notes sur le compte de résultat consolidé

7.1 Chiffre d'affaires

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Licences	8 092	8 937	-845
Maintenance	5 172	4 139	1 033
Prestations de services	6 235	4 531	1 704
Ventes Tiers	-	-	-
TOTAL CA	19 499	17 607	1 892
Autres produits	-	-	-
Subventions	-	-	-
Produits des activités ordinaires	0	0	0

Les plateformes de communications critiques **team on mission** et d'activités critiques **team on the run**, dont les revenus annuels (14,3 M€) augmentent de 16%, représentent dorénavant 73% (+3 points par rapport à 2022) des revenus totaux du Groupe.

Cette croissance (+1,9 M€) s'explique principalement par la poursuite du déploiement du projet PCSTORM (contrat de maintenance pluriannuel, déploiement opérationnel de grande ampleur lors de la Coupe du Monde de rugby 2023 et développement et livraison de la version 4.0 de team on mission fin 2023), mais également par de nouveaux marchés privés (transport et énergie) et projets auprès d'administrations municipales.

Les revenus issus du partenariat avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) continuent d'être significatifs, suite notamment à la renégociation contractuelle intervenue fin 2023 couvrant les 3 prochaines années.

Par nature, les revenus de l'activité "plateformes" de 14,3 M€ en 2023 se composent :

- de revenus de licences (6,9 M€) en diminution de -1,2 M€
- de revenus de services (5,7 M€) en augmentation de 2 M€
- de revenus de maintenance (1,7 M€) en augmentation de 1,1 M€

La progression des revenus de maintenance et de services provient du projet PCSTORM et du nouveau contrat pluriannuel signé en mai 2022. Si les revenus issus des services ne sont pas récurrents, ceux issus de la maintenance le sont, et continueront d'augmenter dans les prochains mois, en parallèle du déploiement opérationnel des différentes plateformes supportées.

Maintien de l'activité "legacy" à 5,2 M€ : l'activité historique "legacy" (solutions pour opérateurs télécom), qui ne nécessite plus ou peu d'investissements capitalistiques, représente 27% des revenus annuels, après s'être légèrement contractée en 2022 (-0,5 M€). Les ventes de licences, par nature non récurrentes, augmentent de 0,3 M€ sur la période (nouveau marché gagné en Amérique du Nord) et ressortent à 1,2 M€ en 2023. Les flux récurrents de maintenance restent stables (3,5 M€) alors que les revenus issus des services "legacy" (0,5 M€) diminuent de -0,3 M€, suite à des upgrades de plateformes réalisés en 2022 pour des clients aux États-Unis et au Royaume-Uni, opérations par nature non récurrentes.

7.2 Charges de personnel

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Salaires et traitements	4 837	4 842	-5
Charges sociales	1 607	1 557	50
Avantages du personnel	-	-	-
TOTAL Charges de Personnel	6 444	6 399	45

	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Cadres	195	193	2
Non Cadres	-	-	-
TOTAL Effectif	195	193	2

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 31 décembre 2023, au même titre que sur les périodes antérieures. Le montant brut immobilisé au 31 décembre 2023 représente 5.257 K€, contre 5.157 K€ au 31 décembre 2022. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé annuel.

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Charges de personnel en résultat	6 444	6 399	45
Frais de développement activés	5 257	5 157	100
TOTAL Coût Personnel	11 701	11 556	145

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, augmentent sur la période de 145 K€. Cette augmentation provient essentiellement d'un effet "prix" notamment au sein des filiales française, roumaine et tunisienne. Les augmentations accordées en 2023 et la hausse des commissions commerciales suite à des encaissements importants en cours de période expliquent l'augmentation annuelle constatée.

Au 31 décembre 2023, l'effectif total du Groupe s'élève à 195 personnes contre 193 fin 2022, démontrant ainsi la capacité du Groupe à maîtriser ses principaux coûts, tout en continuant à investir dans le développement de ses plateformes logicielles.

À noter également que le Groupe a mis en place un nouvel accord d'intéressement pour la période 2023-2025 et qu'une provision globale de 174 K€ a ainsi été constatée au 31 décembre 2023, contre 148 K€ au 31 décembre 2022.

7.3 Autres charges externes

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Achats de marchandises	-	-	-
Variations de stock	-	-	-
TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS	0	0	0
Achats études et prestations de services	111	140	-29
Achats non stockés de marchandises	188	194	-5
Sous traitance	147	143	4
Locations et charges locatives	780	647	133
<i>[Retraitements IFRS 16]</i>	<i>-758</i>	<i>-650</i>	<i>-108</i>
Entretiens, réparations et maintenance	75	65	10
Assurances	96	91	5
Commissions et honoraires	807	719	88
Publicités, expositions et insertions	208	193	15
Transports, déplacements et missions	263	190	73
Affranchissements et télécoms	291	299	-8
Redevances	61	74	-12
Autres	216	190	25
TOTAL CHARGES EXTERNES	2 487	2 296	190

L'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" entraîne la reconnaissance d'un droit d'usage pour les contrats de location simple s'accompagnant, outre la comptabilisation d'une dette locative en contrepartie, d'une approche patrimoniale relative aux actifs loués. Ainsi, des amortissements et une dépréciation de ces droits d'usages remplacent les charges locatives (confer note 8.2 – Immobilisations corporelles). Le renouvellement du bail des locaux parisiens du Groupe en février 2022 pour une nouvelle période de 10 ans s'est accompagné d'une réévaluation des loyers annuels. Au 31 décembre 2023, l'impact est une diminution des charges locatives du Groupe de 758 K€ (contre 650 K€ en 2022) et une diminution de 65 K€ des amortissements de période (674 K€ contre 739 K€ en 2022) (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions).

Retraité de cet impact, les autres charges externes augmentent de 190 K€ sur la période et sont donc restées maîtrisées en 2023. On peut noter cependant une augmentation des opérations marketing, des déplacements et autres missions, pour accompagner la croissance de l'activité, ainsi des que honoraires, suite aux différents recrutements effectués en 2023. L'évolution des autres postes se compense, reste peu significative et n'appelle pas de commentaire particulier.

7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	4 751	4 178	573
<i>dont frais de recherche et développement</i>	4 613	4 076	537
Dotations aux amortissements corporels	1 082	1 163	-81
Dotations aux amortissements	5 833	5 341	492
Dotations aux provisions	-	17	-17
Reprises de provisions	-15	-1	-14
Dotations aux provisions	-15	16	-31

Les amortissements des frais de développement sont de 4.613 K€ en 2023 contre 4.076 K€ en 2022.

À compter du 1^{er} juillet 2017, les durées d'amortissement des solutions **team on mission** et **team on the run** ont été portées de 1-3 ans à 5 ans, suite aux premiers succès commerciaux rencontrés. Les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées depuis.

Les amortissements constatés en 2023 augmentent par rapport à ceux pratiqués en 2022 (+537 K€). Cette progression s'explique par une augmentation des valeurs activées depuis 2019 (3.277 K€, puis 4.500 K€, puis 5.940 K€, puis 5.527 K€ en 2022 et 6.405 K€ en 2023) qui se répercute ainsi sur les amortissements des périodes ultérieures. L'accélération des développements devrait se réduire dans les prochains mois. Les règles linéaires appliquées et les principales "releases" positionnées régulièrement au cours de l'année permettent cependant d'avoir une approche récurrente d'une période à l'autre.

Enfin, la valeur nette globale des frais de développement activés au 31 décembre 2023 est de 15.466 K€ (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 14.947 K€ au titre des nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**. La valeur nette globale des frais de développement activés est inférieure à une seule année de revenus du Groupe. Aucun risque de surévaluation des actifs de R&D n'est donc porté par le Groupe au 31 décembre 2023.

Les amortissements corporels sont directement impactés par l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" au 1^{er} janvier 2019 et par la charge d'amortissement de 674 K€ qui en découle au 31 décembre 2023 (contre 739 K€ au titre de 2022). Les autres amortissements corporels restent relativement stables au titre de l'année 2023.

Les reprises de provisions comptabilisées sur la période (15 K€) correspondent principalement aux variations de change des pertes de valeurs constatées, antérieurement à 2023, sur d'anciennes créances client identifiées et non recouvrées à date. Aucune nouvelle perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2023.

7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (1.035 K€ en 2023 contre 1.001 K€ en 2022) correspondent principalement à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche (1.022 K€ en 2023 contre 970 K€ en 2022). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des Crédits d'Impôt Recherche affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements étant en augmentation en 2023 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche le sont également par rapport à 2022 (+52 K€).

7.6 Éléments financiers et exposition aux risques

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Produits sur placements de trésorerie	332	20	312
Coût financier brut	-429	-105	-324
Coût financier net (charges nettes)	-97	-85	-12
Gains de change	32	316	-284
Pertes de change	-214	-95	-119
Autres charges / produits financiers	9	-132	141
Total Impact Financier	-270	4	-274

Les produits sur placement de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, essentiellement au niveau de la maison mère française. L'évolution favorable des taux depuis fin 2022 et le niveau des placements du Groupe, en forte augmentation depuis le second trimestre 2023, expliquent la progression positive (+312 K€) des produits de placements au cours de la période.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur les nouveaux emprunts contractés fin mars 2023 (7,5 M€). Son augmentation est donc principalement due à celle de la valeur nominale totale des emprunts. La rémunération des différents comptes à terme souscrits par le Groupe permet quasiment de couvrir le coût financier des nouveaux emprunts obligataires et bancaires contractés début 2023.

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique de constater des intérêts financiers d'actualisation sur la dette locative comptabilisée. Ces intérêts sont de 90 K€ au 31 décembre 2023 (contre 88 K€ au 31 décembre 2022).

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change USD/€ sur la période a généré un impact net négatif de 182 K€ contre un produit net de 221 K€ au 31 décembre 2022. Les variations de change ont donc été plus défavorables en 2023 qu'en 2022. Le Groupe reste attentif aux variations de change mais considère toujours les flux comme peu significatifs et n'utilise donc pas d'instrument de couverture. Si ce risque devenait significatif, le Groupe pourrait alors couvrir certaines transactions en dollar US (confer ci- dessous).

Pour rappel, les autres charges financières constatées au 31 décembre 2022 correspondaient à une provision de 126 K€ relative au dépôt de garantie GIAC, non récurrente par nature.

Risque de change

Le groupe STREAMWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères.

Cependant, les flux les plus significatifs à date restent en euros (au niveau des coûts et des revenus), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 31 décembre 2023.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

À date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

Autres risques financiers

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalents de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

Un "covenant" unique accompagne les nouveaux emprunts contractés en mars 2023. Le ratio d'endettement (dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme et hors passifs locatifs / capitaux propres consolidés) doit rester inférieur ou égal à 1 (confer ci-dessous note 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et note 9.2 "Engagement hors bilan").

7.7 Charges d'impôts

La charge d'impôts est de 1.186 K€ au 31 décembre 2023, contre une charge de 985 K€ au 31 décembre 2022, et se décompose comme suit :

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Impôts exigibles	425	25	400
Impôts différés	761	960	-199
Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)	1 186	985	201

Les impôts exigibles proviennent essentiellement, au niveau statutaire, des sociétés françaises du Groupe. Pour rappel, les sociétés STREAMWIDE SA (société mère) et STREAMWIDE France SAS (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2012. La société STREAMWIDE SA est la société tête du groupe fiscal.

L'évolution des impôts exigibles (+400 K€) provient donc essentiellement de celle des résultats comptables et fiscaux des deux sociétés françaises constatées au 31 décembre 2023 générant, après imputation des déficits reportables, un impôt société de 372 K€. Les sociétés roumaine et tunisienne enregistrent respectivement, quant à elles, un impôt exigible de 25 K€ et 28 K€.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés.

Leur variation (-199 K€) provient essentiellement des positions retenues au 31 décembre 2023, sans changement par rapport à celles de 2022 : non activation, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, des déficits fiscaux constatés en clôture, au-delà des impôts différés passifs issus de l'activation des frais de développement. Les résultats comptables et fiscaux importants réalisés depuis 2019 et l'augmentation des frais de développement activés en parallèle impliquent, depuis fin 2020, une position nette d'imposition différée passive, car le solde net des frais de développement est maintenant supérieur à celui des déficits fiscaux encore disponibles (confer note 8.10 - Autres passifs courants et non courants).

Le taux d'imposition différée retenu est de 25% au 31 décembre 2023, taux identique à celui du 31 décembre 2022.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 31 décembre 2023 :

En K€	31-déc-23	31-déc-22
Résultat opérationnel	5 629	4 380
Coût de l'endettement financier net	-97	-85
Autres produits et charges financiers	-173	88
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Impôt théorique	1 340	1 096
Impôt courant	425	25
Impôt différé	761	960
Impôt réel	1 186	985
Taux d'impôt réel	22,13%	22,47%
Ecart sur taux	-2,87%	-2,53%
Ecart sur impôt	-154	-111
<i>Détail</i>		
Déficits imputés dans l'exercice		
Déficits créés dans l'exercice	161	122
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	-19	11
Différences permanentes et autres éléments	-296	-244
	-154	-111

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Reprise des Crédits d'Impôt Recherche en résultat : cette reprise, qui impacte positivement le résultat comptable, n'est pas fiscalisée. De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. En 2023, les reprises sont de 1.022 K€, générant ainsi un écart d'impôt de (256) K€, inscrit sous la rubrique "différences permanentes et autres éléments".
- (ii) Les déficits fiscaux générés au 31 décembre 2023 par, essentiellement, la filiale américaine, n'ont pas été activés au 31 décembre 2023, ce qui implique un écart significatif entre l'impôt réel et l'impôt théorique (161 K€).

Depuis le 31 décembre 2020, la société mère STREAMWIDE SA ne dispose plus de report déficitaire propre (avant intégration fiscale). Au 31 décembre 2023, les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 4.422 K€, après imputation d'un bénéfice fiscal d'intégration de 2.563 K€ au titre de l'exercice 2023. La filiale américaine, STREAMWIDE Inc. dispose quant à elle d'un report déficitaire de 2.714 K€ au 31 décembre 2023. Les seuls reports déficitaires antérieurs à 2018 qui été auparavant activés ne le sont plus (confer note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés) et aucun impôt différé actif n'est donc reconnu au 31 décembre 2023 concernant STREAMWIDE INC.

7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2022	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 934 957
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 934 957
Au 31 décembre 2023	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2022	3 053 298	170 528	2 882 770	480 584
31.01.2023		-733	2 883 503	472 014
28.02.2023		51 420	2 832 083	472 089
31.03.2023		-453	2 832 536	468 368
30.04.2023		22 327	2 810 209	465 740
31.05.2023		15 767	2 794 442	465 612
30.06.2023	-248 491	-247 722	2 793 673	463 293
31.07.2023		13 918	2 779 755	463 271
30.08.2023		131	2 779 624	463 101
30.09.2023		1 017	2 778 607	459 573
31.10.2023		21 172	2 757 435	455 571
30.11.2023		24 012	2 733 423	455 357
31.12.2023		1 282	2 732 141	0
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 792 286
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 792 286

Une réduction du capital a été effectuée fin juin 2023 par annulation de 248.491 actions auto détenues. Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de 72.666 actions auto détenues, dont 5.453 au titre de son contrat de liquidité et 67.213 dans le cadre de son programme de rachat d'actions, dont 66.449 acquises au cours du second semestre de l'exercice.

Le capital social de la Société est de 280.480,70 € au 31 décembre 2023 et se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Résultat Net Part du Groupe	4 174	3 399	775
Effet net d'impôt des actions dilutives			
Résultat net Part du Groupe	4 174	3 399	775
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	2 792 286	2 934 957	-142 671
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	-
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	2 792 286	2 934 957	-142 671
Résultat de base par action (en €)	1,49	1,16	0,34
Résultat dilué par action (en €)	1,49	1,16	0,34

Au 31 décembre 2023, les 97.750 BSAANE 2022 restant à exercer (100.850 ont été émis et totalement souscrits en novembre 2022 et 3.100 sont devenus caducs suite aux départs de 4 salariés avant la période de conversion) sont considérés hors marché (prix d'exercice de 42 €) et ne sont donc pas considérés comme des instruments dilutifs. Le nombre moyen dilué d'actions est donc identique au nombre moyen pondéré.

8. Notes sur l'état de la situation financière

8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-21	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-22
Frais de développement	39 990	5 527		45 517
Concessions, brevets et licences	1 216	132	-199	1 149
Autres immobilisations incorporelles	55	5	-53	7
Valeurs brutes	41 261	5 664	-252	46 673
Frais de développement	-27 767	-4 076		-31 843
Concessions, brevets et licences	-990	-96	199	-887
Autres immobilisations incorporelles	-52	-6	53	-5
Amortissements	-28 809	-4 178	252	-32 735
Valeurs nettes	12 452	1 486	0	13 938

En K€	31-déc-22	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-23
Frais de développement	45 517	6 405		51 922
Concessions, brevets et licences	1 149	149	-16	1 282
Autres immobilisations incorporelles	7	5	-5	7
Valeurs brutes	46 673	6 559	-21	53 211
Frais de développement	-31 843	-4 613		-36 456
Concessions, brevets et licences	-887	-133	16	-1 004
Autres immobilisations incorporelles	-5	-5	5	-5
Amortissements	-32 735	-4 751	21	-37 465
Valeurs nettes	13 938	1 808	0	15 746

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38 depuis l'exercice 2009. Les montants activés en 2023 sont de 6.405 K€ contre 5.527 K€ en 2022 et 5.940 K€ en 2021. Si les effectifs RD sont restés relativement stables au cours de la période, le montant de sous-traitance a quant à lui augmenté en 2023 (866 K€ contre 371 K€ en 2022), suite à des développements externalisés liés aux modules web des solutions proposées. Si le nombre d'heures consacrées au développement produit a légèrement diminué en 2023 (173.172 heures annuelles), le coût horaire moyen global de développement, constaté au sein du Groupe, a quant à lui légèrement augmenté, impacté notamment par les augmentations salariales accordées en 2023.

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

En K€	31-déc-22	31-déc-21	Variation
Frais de développement activés	5 527	5 940	-413
Amortissements de la période	-4 076	-3 444	-632
Frais de développement cumulés	45 517	39 990	5 527
Amortissements cumulés	-31 843	-27 767	-4 076
Valeur nette	13 674	12 223	1 451

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Frais de développement activés	6 405	5 527	878
Amortissements de la période	-4 613	-4 076	-537
Frais de développement cumulés	51 922	45 517	6 405
Amortissements cumulés	-36 456	-31 843	-4 613
Valeur nette	15 466	13 674	1 792

Les frais de développement (valeur nette de 15.466 K€ fin 2023) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et au déploiement des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires avec des durées allant de 3 à 5 ans, en fonction de la nature des logiciels développés et commercialisés. Ces amortissements augmentent en 2023 (4.613 K€ contre 4.076 K€ en 2022 et 3.444 K€ en 2020) suite à la seule évolution des valeurs brutes activées (augmentation importante entre 2020 et 2023) car les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées, la dernière modification étant intervenue en 2017 (confer note 7.4 –Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-21	Acquisitions	Cessions	31-déc-22
Installations techniques	46		-46	-
Installations générales, matériel, bureau	3 085	892	-120	3 857
Immobilisations en cours	10	22		32
Droits d'usage	2 481	2 614	-417	4 678
Valeurs brutes	5 622	3 528	-583	8 567
Installations techniques	-46		-46	-
Installations générales, matériel, bureau	-2 261	-456	-120	-2 597
Immobilisations en cours	-			-
Droits d'usage	-1 565	-739	-417	-1 887
Amortissements	-3 872	-1 195	-583	-4 484
Valeurs nettes	1 750	2 333	-	4 083

En K€	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	31-déc-23
Installations techniques	-			-
Installations générales, matériel, bureau	3 857	240	-106	3 991
Immobilisations en cours	32	48	-80	0
Droits d'usage	4 678	196		4 874
Valeurs brutes	8 567	484	-186	8 865
Installations techniques	-			-
Installations générales, matériel, bureau	-2 597	-408	-100	-2 905
Immobilisations en cours	-			-
Droits d'usage	-1 887	-674		-2 561
Amortissements	-4 484	-1 082	-100	-5 466
Valeurs nettes	4 083	-598	-286	3 399

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Les acquisitions effectuées en 2022 concernaient principalement la rénovation des locaux parisiens du Groupe (investissement global de 0,9 M€). Celles effectuées en 2023 concernent essentiellement du matériel informatique (infrastructure et serveurs Groupe).

À compter du 1^{er} janvier 2019, le Groupe a appliqué IFRS 16 "Contrats de location". Dans ce cadre, des droits d'usage liés aux différents contrats de location simples (essentiellement les baux locatifs au sein des différentes sociétés du Groupe) ont été comptabilisés à hauteur de 4.874 K€ en valeur brute, et tiennent compte de la revalorisation du bail locatif parisien intervenue en février 2022. Au 31 décembre 2023, un amortissement cumulé de 2.561 K€ est également constaté, soit une dotation complémentaire de 674 K€ au titre de 2023 contre 739 K€ en 2022.

8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-21	Acquisitions	Cessions	31-déc-22
Dépôts de garantie	298	61	-8	351
Autres actifs financiers non courants	197	71	-13	255
Valeurs brutes	495	132	-21	606
Amortissements / provisions	-	-132	6	-138
Valeurs nettes	495	0	-27	468

En K€	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	31-déc-23
Dépôts de garantie	351	8		359
Autres actifs financiers non courants	255		-20	235
Valeurs brutes	606	8	-20	594
Amortissements / provisions	-138			-138
Valeurs nettes	468	8	-20	456

Les autres actifs financiers comprennent :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents locaux qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, États Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; ce dernier dépôt a fait l'objet d'une provision totale en 2022 car le GIAC étant en liquidation, il est très peu probable de récupérer ce fonds de garantie. Les variations de période correspondent essentiellement à l'ajustement du dépôt de garantie lié au nouveau bail locatif des bureaux parisiens ;
- le solde des comptes courants liés au contrat de liquidité et aux autres rachats d'actions, mis en place depuis juillet 2009 (220 K€ au 31 décembre 2023 contre 220 K€ au 31 décembre 2022), suite aux mouvements nets de période.

8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
Valeur nette au 31 décembre 2022	1 821	76	-3 419	-11	-1 533
<i>Impôts différés actifs</i>					75
<i>Impôts différés passifs</i>					-1 608
Variations Actif	-716	5		4	
Variations Passif			-448	-37	
Ecart sur taux					
Valeur nette au 31 décembre 2023	1 105	81	-3 867	-44	-2 725
<i>Impôts différés actifs</i>					-
<i>Impôts différés passifs</i>					-2 725

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (1.105 K€) se décompose comme suit au 31 décembre 2023 :

- sur déficits fiscaux français : 1.105 K€ (1.746 K€ au 31 décembre 2022)
- sur déficits fiscaux américains : 0 K€ (75 K€ au 31 décembre 2022)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux négatifs en 2023. Les impôts différés n'ont cependant pas été reconnus au 31 décembre 2023, dans l'attente de perspectives positives confirmées aux USA. Les impôts différés reconnus en 2022 sur les déficits antérieurs à 2018 (75 K€) ont également été dépréciés, de sorte qu'aucun impôt différé actif n'est plus reconnu sur les reports déficitaires américains au 31 décembre 2023.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1^{er} janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- la Société mère (STREAMWIDE SA) ne dispose plus de reports déficitaires propres depuis le 31 décembre 2020. Dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 4.422 K€ de reports déficitaires au 31 décembre 2023 (après imputation de 2.563 K€ de résultat fiscal 2023), *représentant 1.105 K€ d'actifs d'impôts différés*. En 2020, les frais de développement nets sont devenus supérieurs aux reports déficitaires, qui ont donc été de fait entièrement activés au 31 décembre 2020. Cette position reste identique au 31 décembre 2023, justifiée par les perspectives de résultats fiscaux positifs que le Groupe anticipe dans les prochaines années.
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 15.466 K€ au 31 décembre 2023, générant un montant *d'impôts différés passifs de 3.867 K€* ;
- les *impôts différés actifs* issus des décalages temporaires s'élèvent à 81 K€ à la clôture de l'exercice, dont 5 K€ au titre de l'exercice 2023. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux 44 K€ *d'impôts différés passifs* à la clôture de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé passif net de 2.725 K€, car les passifs d'impôts différés générés par l'activation des frais de développement sont, depuis 2020, supérieurs aux actifs d'impôts différés issus des reports déficitaires restant à imputer au 31 décembre 2023. Les règles antérieurement appliquées par le Groupe, et les perspectives de résultats fiscaux positifs dans les prochaines années, justifient l'activation de ces reports déficitaires.

8.5 Actifs courants

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Créances clients	10 748	6 704	4 044
Autres débiteurs	1 269	1 144	125
Autres actifs fiscaux	1 200	1 193	7
Total Net	13 217	9 041	4 176

Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

En K€	31-déc-22	Augmentation	Diminution	31-déc-23
Créances clients brutes	7 141	4 029		11 170
<i>dont Factures A Etablir</i>	3 777	2 642		6 419
Pertes de valeur	-437		15	-422
Créances clients nettes	6 704	4 029	15	10 748

L'évolution du poste client provient essentiellement des facturations importantes envers un partenaire significatif effectuées en fin de période.

De par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 6.419 K€ au 31 décembre 2023) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (7 principaux fin décembre 2023, dont 6 en France).

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 99 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés début 2023 (5.402 K€ sur la période janvier-mars 2024) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé au sein du Groupe.

Balance Agée au 31 décembre 2023

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	10 721	10 052	613	56	
<i>dont FAE</i>	6 419	6 419			
Créances douteuses brutes	449				449
Pertes de valeur	-422				-422
Créances clients nettes	10 748	10 052	613	56	27
		93%	6%	1%	0%

Balance Agée au 31 décembre 2022

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	6 694	5 648	774	272	
<i>dont FAE</i>	3 777	3 777			
Créances douteuses brutes	447				447
Pertes de valeur	-437				-437
Créances clients nettes	6 704	5 648	774	272	10
		84%	12%	4%	0%

Au 31 décembre 2023, les créances non échues correspondent à des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 6.419 K€ dont près de 97% sont représentés par 49 factures identifiées envers 8 clients seulement. Ces factures seront établies en 2024 conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, fin 2022, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 3.777 K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 96% par 31 factures significatives envers 9 clients.

Au 31 décembre 2023, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (449 K€ HT), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêté des comptes annuels 2023.

Autres débiteurs

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA déductible pour 605 K€), des charges constatées d'avance pour 341 K€ et des avances faites à certains fournisseurs dans le cadre de projets futurs (195 K€).

Actifs fiscaux

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche non encore remboursés par l'État. Au 31 décembre 2023, la créance CIR est composée uniquement de celle au titre de 2023 pour un montant de 1.173 K€, dont le remboursement devrait intervenir au second semestre de l'exercice 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles. De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2023

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	10 748	10 748		10 748	
Autres débiteurs	1 269	1 269		1 269	
Autres actifs fiscaux	1 200	1 200		1 200	
Equivalent de trésorerie	12 884	12 884	12 884		
Trésorerie	2 738	2 738	2 738		
Total créances nettes	28 839	28 839	15 622	13 217	-

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2022

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	6 704	6 704		6 704	
Autres débiteurs	1 144	1 144		1 144	
Autres actifs fiscaux	1 193	1 193		1 193	
Equivalent de trésorerie	4 302	4 302	4 302		
Trésorerie	7 039	7 039	7 039		
Total créances nettes	20 382	20 382	11 341	9 041	-

Au cours de l'exercice 2023, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 11.968 K€, soit près de 61% du chiffre d'affaires annuel du Groupe en 2023. En 2022, 61% du chiffre d'affaires annuel avait également été généré par les 3 clients les plus contributeurs.

8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Placements à terme	12 884	4 302	8 582
Comptes courants bancaires	2 738	7 039	-4 301
Total	15 622	11 341	4 281

Au 31 décembre 2023, les placements à terme sont de 12.884 K€ et se composent de différents comptes à terme auprès des différents partenaires bancaires du Groupe :

- 6.000.000 € auprès de HSBC ;
- 5.000.000 € auprès de La Banque Postale ;
- 1.500.000 € auprès de LCL ;
- 384.000 € auprès de l'UIB, filiale tunisienne de la Société Générale.

Ces comptes à terme bénéficient tous d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe au 31 décembre 2023.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 15.622 K€ au 31 décembre 2023, en augmentation marquée de 4.281 K€ par rapport à la clôture annuelle 2022.

Cette variation s'explique par :

- (i) *des flux nets opérationnels positifs* de 6.629 K€, suite notamment au résultat de période mais également à une dégradation ponctuelle du BFR (variation de +3.624 K€) suite à des facturations de fin de période significatives. La capacité d'autofinancement du Groupe, avant coût du financement et impôts, progresse et reste largement positive en 2023 (10.252 K€), tout comme en 2022 (8.793 K€).
- (ii) *des flux nets d'investissements négatifs à hauteur de -5.813 K€*, suite notamment aux investissements récurrents effectués en recherche et développement (6.405 K€ en 2023 contre 5.527 K€ en 2022). À noter que le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche 2022 (1.131 K€) intervenu en 2023 vient toujours compenser, en partie, les investissements réalisés en 2023.
- (iii) *des flux nets de financement positifs à hauteur de 3.465 K€*, suite (i) aux variations de période des dettes financières (obtention de prêts à hauteur de 7.500 K€ en mars 2023 et remboursements annuels de 1.143 K€ en 2023), (ii) à la variation des dettes locatives (-473 K€) et (iii) aux opérations nettes d'acquisition d'actions d'autocontrôle (-2.419 K€).

Risque sur actions et autres placements

La politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2023, des dépôts et des comptes à terme à rendement garanti sont ainsi investis à hauteur de 12.884 K€.

8.7 Capitaux propres

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Capital social	280	305	-25
Prime d'émission	4 163	9 894	-5 731
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	19 285	13 730	5 555
Titres auto détenus	-1 290	-2 814	1 524
Total	22 468	21 145	1 323

Le *capital social* de la société mère STREAMWIDE SA a été réduit par annulation de 248.491 actions auto détenues fin juin 2023. Le capital social de la Société se compose ainsi de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune au 31 décembre 2023.

Cette annulation d'actions réduit donc le capital social de 25 K€ (248.491 actions d'une valeur nominale de 0,10 €). Ces actions ayant été acquises au prix moyen de 23,16 €, la prime d'émission est également réduite de 5.731 K€ (prime d'émission de 23,06 € par action annulée).

La *prime d'émission* (4.163 K€) correspond ainsi à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires (i) lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€), (ii) lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (2.634 K€), (iii) lors des opérations relatives aux souscriptions, en 2015, et exercices, en 2021, des 2.325.000 BSA et à l'émission de 135.799 actions nouvelles (1.907 K€), (iv) lors de l'émission et la souscription de 100.850 BSAANE au prix de 0,75 € en novembre 2022 (75 K€) et (v) lors de l'annulation de 248.491 actions en juin 2023 (-5.731 K€).

Les réserves consolidées correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (19.285 K€), le montant obtenu (19.315 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (19.513 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (- 337 K€) et "autres variations" (139 K€).

Le montant en "titres auto détenus" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la Société détenues dans le cadre de son contrat de liquidité et de son programme de rachat d'actions.

Titres autodétenus

	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	31-déc-23
En nombre d'actions	170 528	170 620	-268 482	72 666
En montants (€uro)	4 521 123	2 848 104	-6 079 241	1 289 986

Les flux présentés en acquisitions / cessions de période incluent l'ensemble des opérations intervenues dans le cadre du programme de rachat au cours de l'année 2023, incluant le contrat de liquidité.

Hors contrat de liquidité, la Société a acquis 155.757 actions (2.596 K€) et a annulé 248.491 actions (-5.755 K€) fin juin 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité s'est élevé à 14.863 (au cours moyen de 16,97 €) et le nombre d'actions cédées à 19.991 (au cours moyen de 17,48 pour un prix de revient moyen de 16,19 €). La plus-value ainsi réalisée (26 K€) est inscrite en réserves consolidées.

Au 31 décembre 2023, le contrat de liquidité, opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013, est investi à hauteur de 5.453 actions de la Société contre 10.581 actions au 31 décembre 2022, et présente un solde de liquidité de 145 K€ (confer note 8.3 - Autres actifs financiers) contre 50 K€ au 31 décembre 2022. À noter également que la Société dispose au 31 décembre 2023 de 67.213 titres acquis dans le cadre de son programme de rachat d'actions. L'ensemble de ces actions ayant été acquis à un cours moyen inférieur au cours de clôture constaté au 31 décembre 2023 (20,90 €), aucune dépréciation n'est à comptabiliser et celle antérieurement constatée en 2022 (1.707 K€) a été entièrement reprise. La valeur nette des actions auto détenues au 31 décembre 2023 est ainsi de 1.290 K€.

8.8 Passifs financiers courants et non courants

Passifs financiers non courants (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	7 911	2 089	5 822
Total	7 911	2 089	5 822
Passifs financiers courants (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	1 268	734	534
Total	1 268	734	534

En mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 5.000 K€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt, remboursable in fine à échéance 5 ans, porte un taux de 5,5% annuel. En parallèle, un emprunt bancaire amortissable en 5 ans d'un montant de 2.500 K€ a été souscrit auprès de La Banque Postale et porte un taux, hors garantie, de 3,8% annuel.

Pour rappel, en avril 2022, le Groupe a obtenu un emprunt bancaire auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 500 K€ afin de financer les travaux réalisés dans les locaux parisiens du Groupe. Cet emprunt a une durée de 5 ans et un taux de 0,8%.

Enfin, en 2020, le Groupe a bénéficié d'un Prêt Garanti par l'État (PGE) d'un montant global de 2.522 K€. Le Groupe a opté pour un amortissement sur 5 ans, avec une année de différé de remboursement. Les remboursements sont trimestriels et prendront fin en juillet et août 2026.

La dette financière globale (montant nominal de 10.522 K€ et montant net au 31 décembre 2023 de 9.179 K€) a donc été classée en passifs financiers non courants (échéances > 1 an) à hauteur de 7.911 K€ et en passifs financiers courants (échéances < 1 an) à hauteur de 1.268 K€.

La dette financière obligataire est assortie d'un ratio financier (covenant), calculé en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 - Engagements hors bilan) :

- Dette financière nette consolidée (hors dettes locatives) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (6,4) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 22,5 M€.

Risque de taux

La dette obligataire supporte un taux fixe de 5,5% annuel.

Les dettes bancaires supportent des taux fixes de 0,8% annuel et 3,8% annuel.

Les PGE supportent un taux fixe de 0,29% annuel, assorti d'une garantie allant de 0,25% la première année à 1% les 3 dernières années de remboursement.

Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux dans la mesure où ses dettes financières supportent toutes un taux fixe.

8.9 Provisions

Provisions Non Courantes (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Avantages du personnel	323	304	19
Total Provisions	323	304	19
Provisions Courantes (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Litiges	-	-	-
Total Provisions	0	0	0

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 11 novembre 2021, le Groupe a décidé d'adopter, à compter de 2022, la nouvelle méthode de répartition des droits à indemnité de départ en retraite de ses salariés, en étalant l'engagement sur la période précédant l'âge de départ en retraite et générant les droits à cette indemnité de départ en retraite. Auparavant, le Groupe étalait l'engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi de ses salariés.

La variation des provisions constatée au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

En K€	PIDR	Litiges
Au 31 décembre 2022	304	0
Dotations	19	
Utilisations		
Reprises sans objet		
Au 31 décembre 2023	323	0

Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière à verser lors de l'éventuel départ à la retraite des salariés.

Avantages du personnel

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	31-déc-23	31-déc-22
Taux d'actualisation	3,45%	3,80%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

À noter qu'au 31 décembre 2023, comme pour les périodes antérieures, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2022).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante en 2023 :

En K€	PIDR
Au 31 décembre 2022	304
Coûts des services rendus	27
Coût de l'actualisation	12
Gains et pertes actuariels	-20
Au 31 décembre 2023	323

La variation nette de l'engagement au cours de l'exercice 2023 s'élève donc à 19 K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe, au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

Autres avantages du personnel

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 31 décembre 2023.

8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Passifs locatifs non courants	2 082	2 499	-417
Passifs locatifs courants	443	499	-56
Produits fiscaux différés non courants	1 843	1 742	101
Produits fiscaux différés courants	922	871	51
Passifs d'impôts différés	2 725	1 608	1 117
Fournisseurs et autres créditeurs	570	719	-149
Dettes sociales	1 374	1 077	297
Dettes fiscales	2 514	1 512	1 002
Produits constatés d'avance	3 995	4 147	-152
Total autres passifs	16 468	14 674	1 794

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'application de IFRS 16 "Contrats de location" implique de reconnaître *un passif locatif* en contrepartie du droit d'usage activé. Au 31 décembre 2023, ce passif locatif est classé en dette non courante (échéance supérieure à 12 mois) et courante (échéance inférieure à 12 mois). Les montants sont respectivement de 2.082 K€ et 443 K€, pour un passif locatif total de 2.525 K€. Pour rappel, cette dette locative a été réévaluée en février 2022, suite à la signature du renouvellement du bail locatif des bureaux parisiens du Groupe, pour une nouvelle période de 10 ans.

Les produits fiscaux différés correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche considérés par le Groupe comme des produits différés et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés.

La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2017 est un amortissement linéaire sur 3 ou 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2022, le solde de 2.613 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2020 :	361 K€
- au titre de l'exercice 2021 :	1.121 K€
- au titre de l'exercice 2022 :	1.131 K€

Suite aux amortissements constatés en 2023, une reprise de CIR à hauteur de 1.022 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 - Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles). Cette reprise vient donc solder le CIR au titre de 2020 et diminue le solde au titre de 2021 de 661 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche différés au 31 décembre 2023 est donc de 2.765 K€ et correspond donc aux Crédits d'Impôt Recherche suivants :

- au titre de l'exercice 2021 :	460K€
- au titre de l'exercice 2022 :	1.131 K€
- au titre de l'exercice 2023 :	1.174 K€

À noter que les Crédits d'Impôt au titre de 2020 ont été entièrement imputés ainsi qu'une partie de ceux de 2021, dans la mesure où les amortissements s'effectuent majoritairement sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les passifs d'impôts différés, considérés comme non courants, sont de 2.725 K€ au 31 décembre 2023 contre 1.608 K€ au 31 décembre 2022. Ils proviennent principalement du retraitement lié à l'activation des frais de développement. L'impact net cumulé de ce retraitement est, depuis 2020, supérieur aux reports fiscaux déficitaires encore disponibles (15,5 M€ contre 4,4 M€ de reports fiscaux déficitaires fin 2023, soit un montant net de 11,1 M€), ce qui implique donc une position nette passive d'impôts différés pour les sociétés françaises du Groupe (11,1 M€ * 25% soit 2,8 M€), représentant une seule et même entité fiscale dans le cadre de l'intégration fiscale.

Les fournisseurs et autres créditeurs diminuent au 31 décembre 2023 par rapport à l'exercice précédent, suite au cours normal de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

Les dettes sociales concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du quatrième trimestre 2023, et ont été réglées en janvier 2024. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

Les dettes fiscales se composent essentiellement des comptes de TVA collectée. Par ailleurs, la composition, à la clôture 2023, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique leur augmentation (+ 1.002 K€).

Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus) proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre les commandes et les facturations de certaines maintenances annuelles, impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 31 décembre 2023 provient essentiellement (i) de factures établies envers un client récurrent et identique depuis fin 2018, et (ii) de maintenances 2024 déjà facturées fin 2023, pour 2 clients du Groupe (France et Europe).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place un suivi mensuel de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est la suivante :

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2023

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	9 179	9 179		9 179	
Dettes locatives	2 525	2 525		2 525	
Fournisseurs et autres créditeurs	570	570		570	
Dettes fiscales et sociales	3 888	3 888		3 888	
Produits différés CT/MT	9 485	9 485		9 485	
Total	25 647	25 647	-	25 647	-

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2022

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	2 823	2 823		2 823	
Dettes locatives	2 998	2 998		2 998	
Fournisseurs et autres créditeurs	719	719		719	
Dettes fiscales et sociales	2 589	2 589		2 589	
Produits différés CT/MT	8 368	8 368		8 368	
Total	17 497	17 497	-	17 497	-

À noter que seules les dettes financières, les dettes locatives, les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créditeurs) et les dettes fiscales et sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains.

Les produits différés CT/MT (part des Crédits d'Impôt Recherche différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement et passifs sur contrats de revenus) ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements.

Concernant les dettes financières (confer note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants), les décaissements annuels (principal et intérêts) relatifs aux différents remboursements seront les suivants en 2024 :

- emprunts bancaires : 652 K€
- emprunts PGE : 649 K€

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'une situation de trésorerie solide (trésorerie brute de 15,6 M€ et trésorerie nette positive de 6,4 M€, hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes) lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité. Les financements obtenus en mars 2023 (7,5 M€) renforcent encore la trésorerie disponible du Groupe.

9. Autres informations

9.1 Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, développe, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeur ajoutées (à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier) et de logiciels de communications et d'activité critiques à destination des administrations et des entreprises (**team on the run** et **team on mission**). Les règles et la nature des revenus étant identiques, le Groupe continue donc à ne présenter qu'un seul secteur d'activité. Différentes solutions applicatives et différents modes de commercialisation (SaaS et "on premise") pourraient cependant coexister à terme, éléments qui justifieraient alors une présentation sectorielle détaillée s'il en était nécessaire.

En conséquence, en 2023, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France / Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux exercices 2022 et 2021 sont présentées ci-dessous.

(en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
CA France	15 597	13 658	1 939
CA Export	3 902	3 949	-47
dont Europe	1 654	2 063	-409
dont Amériques	1 805	1 352	453
dont Afrique	181	254	-73
dont Moyen Orient	104	117	-13
dont Asie - Pacifique	158	163	-5
TOTAL CA	19 499	17 607	1 892

La répartition géographique des revenus est de 80/20 (France / Export) au titre de l'exercice 2023. Le poids relatif des revenus "France" continue à progresser légèrement en 2023, suite notamment aux revenus générés par le partenariat technologique avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) et par le projet PCSTORM. Les succès commerciaux enregistrés par les nouvelles solutions de communication et d'activités critiques **team on the run** et **team on mission** le sont d'abord au niveau du marché national du Groupe.

Le chiffre d'affaires "France" progresse de 1.939 K€ suite aux revenus liés au déploiement et à la massification du projet PCSTORM, au partenariat technologique signé fin 2018 avec Airbus PSS (ex SLC), mais également par d'autres projets avec des entreprises privées françaises, qui continuent à se développer en 2023.

Le chiffre d'affaires "Export" diminue quant à lui de 47 K€ sur la période :

- (i) Diminution des revenus "Europe" (-409 K€) : l'évolution s'explique essentiellement par différentes prestations de services effectuées en 2022, notamment dans le cadre du projet européen Broadway, non récurrentes par nature, mais sans qu'il n'y ait cependant de tendance de fond à commenter.

- (ii) Augmentation des revenus "Amérique" (+453 K€) suite essentiellement à des revenus de licences "legacy" importants en 2023 et au développement de l'activité "plateformes" avec un nouveau client.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

Depuis 2019, Le Groupe distingue également les revenus issus de son activité historique "legacy" et ceux issus de son activité "plateformes", relative aux nouvelles solutions de communications et d'activités critiques **team on mission** et **team on the run**. Ils se détaillent comme suit :

(en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
CA Plateformes	14 254	12 339	1 915
CA Legacy	5 245	5 268	-23
TOTAL CA	19 499	17 607	1 892

Depuis 2018, la croissance des revenus du Groupe provient très majoritairement des nouvelles solutions de communications critiques et sécurisées, développées par le Groupe depuis quelques années, et c'est encore le cas en 2023. Cela valide la stratégie du Groupe et son repositionnement vers des marchés porteurs et à fort potentiel.

9.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

Pour mémoire, la radiation de l'inscription de privilège de nantissement de fonds de commerce au profit du GIAC a été effectuée en mars 2023, suite au remboursement plein et entier de l'emprunt obligataire émis en 2013.

L'emprunt bancaire LCL a été consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt. Au 31 décembre 2023, la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble près de 81 % des droits de vote.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe a contracté deux nouveaux emprunts pour un montant global de 7.500 K€ (confer note 8.8 - Passifs financiers courants et non courants).

Dans le cadre de ces nouveaux emprunts (5.000 K€ obligataires et 2.500 K€ bancaires), la Société a nanti les actions de sa filiale française STREAMWIDE France SAS (3.050.018 actions), qu'elle détient à 100%, proportionnellement aux montants empruntés.

Par ailleurs, ces emprunts sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (6,4) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 22,5 M€.

Enfin, deux cautions bancaires ont été émises en faveur d'un client étranger du Groupe (zone Afrique), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Ces garanties sont limitées dans leur montant et leur durée de validité. Au 31 décembre 2023, le montant global d'engagement est de 36,1 K€ sans changement par rapport au 31 décembre 2022.

9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère STREAMWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets, en lien avec la propriété intellectuelle qu'elle crée et détient.

En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société STREAMWIDE France), et des royalties aux filiales à visée commerciale (STREAMWIDE France et STREAMWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, uniquement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

9.4 Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 412.874 € bruts au titre de l'exercice 2023. Cette rémunération a été versée à hauteur de 271.566 € bruts par STREAMWIDE SA et à hauteur de 141.308 € bruts par la filiale américaine STREAMWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2022, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 424.388 € bruts (rémunération totale incluant les versements de la société française pour 250.404 € bruts, et de la société américaine pour 173.984 € bruts).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

9.5 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'établissent à 82.600 € HT (contre 74.000 € HT en 2022) au titre de la certification des comptes statutaires (21.000 € HT) et consolidés 2023 (61.600 € HT) et des autres vérifications requises par les textes légaux et réglementaires.

9.6 Événements importants survenus depuis la date de clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2023.

STREAMWIDE SA – Comptes statutaires annuels au 31 décembre 2023

• **Bilans aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022**

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22	31-déc.-23	31-déc.-22	
Immobilisations incorporelles	42	44	280	305	Capital social
Immobilisations corporelles	801	843	8 128	12 858	Réserves
Immobilisations financières	4 402	4 412	4 311	1 001	Résultat
ACTIFS IMMOBILISES	5 245	5 299	12 719	14 164	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks	-	-	157	146	Provisions
Créances clients	11 659	7 792	8 715	2 066	Emprunts et dettes financières
Autres créances	1 498	1 408	3 376	2 318	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	1 290	2 814	1 944	984	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	13 316	7 699	4 417	3 354	Autres dettes
Charges constatées d'avance	272	268	1 724	1 871	Produits constatés d'avances
			228	377	Ecart de conversion passifs
ACTIFS CIRCULANTS	28 035	19 981	20 561	11 116	TOTAL DETTES
TOTAL ACTIFS	33 280	25 280	33 280	25 280	TOTAL PASSIFS

• **Comptes de résultat 2023 et 2022**

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22
Ventes de services	14 168	11 829
Ventes de marchandises	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	14 168	11 829
Reprises prov / transfert de charges	4	54
Autres produits	606	924
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Charges externes	-10 858	-9 002
Impôts et taxes	-63	-54
Charges de personnel	-1 435	-1 592
Dotations aux amortissements	-226	-171
Dotations aux provisions	-11	-1
Autres charges	-17	-15
RESULTAT EXPLOITATION	2 168	1 972
Produits financiers	2 052	21
Charges financières	-522	-1 968
RESULTAT FINANCIER	1 530	-1 947
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les bénéfices	613	976
RESULTAT NET	4 311	1 001

• **Annexes aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023**

Les notes et tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

- Total du bilan :	33.279.534 €
- Résultat net (bénéfice) :	4.311.304 €

I_ GENERALITES

1.1 Présentation de l'activité

La société STREAMWIDE SA a démarré son exploitation le 25 janvier 2001. Elle a pour activité historique l'édition de logiciels destinés aux opérateurs télécoms fixes ou mobiles et aux fournisseurs de contenus à valeur ajoutée. Ces logiciels fonctionnent sur des serveurs standards et permettent aux clients de fournir à leurs abonnés des services à valeur ajoutée dans le domaine de la téléphonie et de la vidéo téléphonie. La Société développe également, depuis quelques années, des solutions applicatives tout en un de communication sécurisée en environnements critiques et de management de process, permettant ainsi aux entreprises et administrations de simplifier leur communication tout en numérisant leur activité de manière sécurisée. Ces dernières solutions logicielles s'adressent à des marchés à fort potentiel et représentent maintenant un relais de croissance significatif pour la Société.

La Société détient également les titres des différentes filiales formant le Groupe STREAMWIDE (notamment STREAMWIDE France, STREAMWIDE Inc, STREAMWIDE Romania, STREAMWIDE Beijing, STREAMWIDE Tunisia et STREAMWIDE Singapore).

La Société a été admise sur le marché Growth d'Euronext Paris (ex Alternext) le 16 novembre 2007.

1.2 Évènements significatifs de l'exercice

Contexte économique mondial :

Les opérations militaires en Ukraine débutées le 24 février 2022 ont entraîné des perturbations économiques mondiales et notamment un niveau d'inflation élevé et des taux d'intérêts en hausse.

L'activité du Groupe n'a pas été impactée, de façon directe ou significative, par cet évènement.

Risques climatiques :

De par son activité, l'exposition de la Société face aux conséquences du changement climatique à court-terme apparaît limitée et n'a donc pas d'impact significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

Autres évènements significatifs :

Le 9 mars 2023, la Société a émis un emprunt obligataire de 5 M€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, via sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt obligataire est rémunéré au taux fixe de 5,50 % et remboursable in fine le 30 juin 2028 (confer paragraphe 3.25 pour les garanties données dans le cadre de cet emprunt obligataire).

Concomitamment, la Société a souscrit un emprunt bancaire de 2,5 M€ auprès de La Banque Postale au taux de 3,80 % amortissable en 60 mensualités (confer paragraphe 3.25 pour les garanties données dans le cadre de cet emprunt).

Le conseil d'administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du 22 juin 2023, a procédé à la réduction du capital social par l'annulation de 248.491 actions auto-détenues.

1.3 Évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2023.

II_ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables en la matière (Règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général) et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

2.1 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été pratiqué sur l'exercice.

2.2 Traitement comptable des frais d'augmentation du capital

Les frais d'augmentation du capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation à laquelle ils sont liés (Code du commerce article L 232-9).

2.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

a) *Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires :*

Le poste "Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires" est principalement constitué de licences de logiciels acquises. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires en fonction de leur durée d'utilisation estimée à un an.

b) *Frais de recherche et développement*

En application des règles relatives aux actifs, les coûts de développement doivent, selon la méthode préférentielle, être immobilisés lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et qu'ils respectent les critères listés par la réglementation.

La Société n'applique pas la méthode préférentielle. Elle comptabilise les coûts de développement dans les charges de l'exercice.

c) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition majoré des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires, en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations techniques :	10 ans
- Agencements :	10 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 ans
- Mobilier :	10 ans

d) *Option fiscale*

Les frais d'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

2.4 Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont valorisés au prix d'acquisition et sont éventuellement dépréciés compte tenu de l'utilité que les participations présentent pour la Société, ou de leur valeur probable de négociation.

Option fiscale

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

2.5 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués à leur prix d'achat selon la méthode du premier entré / premier sorti.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, ramenées à leur valeur probable de réalisation par voie de dépréciation en fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires

a) *Redevances sur logiciels*

Les revenus liés à la cession ou la concession de droits d'accès à la plate-forme STREAMWIDE à des opérateurs de téléphonie, à des fournisseurs d'accès Internet, à des administrations ou à des entreprises, sont comptabilisés à la date de mise à disposition par STREAMWIDE des moyens d'accès (licences d'utilisation).

b) *Prestations de services*

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services, autres que la maintenance, est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client. Les prestations de maintenance sont comptabilisées prorata temporis en fonction de la période couverte par les prestations.

Le chiffre d'affaires relatif à des prestations réalisées, acceptées et non encore facturées est comptabilisé en factures à établir. Inversement, la fraction de chiffre d'affaires facturée à la clôture de l'exercice et correspondant à une période ultérieure à la date de clôture de l'exercice, est portée au passif du bilan sous la rubrique "Produits constatés d'avance".

c) *Ventes de marchandises*

Le chiffre d'affaires est enregistré dans le compte de résultat lors du transfert de propriété.

2.9 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

2.10 Indemnité de départ en retraite

Les modalités de détermination de ces indemnités sont les suivantes :

- Utilisation de la méthode des droits projetés ;
- Age de départ en retraite retenu : 67 ans ;
- Application d'un taux de turn over fort dégressif selon l'âge ;
- Application d'un taux de progression des salaires de 3 % l'an ;
- Actualisation au taux de 3,45 % ;
- Utilisation de la table de mortalité INSEE 2022 ;
- Application de la convention collective "Bureaux d'études techniques".

La formule de calcul est la suivante :

- Droits acquis par le salarié (x) probabilité pour l'entreprise de verser ces droits (x) actualisation (x) coefficient de charges sociales.
- Le calcul des droits acquis par le salarié correspond à : pourcentage du salaire annuel brut estimé en fin de carrière, en fonction de l'ancienneté finale.
- La probabilité pour l'entreprise de verser les droits s'établit comme suit : probabilité de rester en vie (x) probabilité de rester dans l'entreprise.

L'indemnité de fin de carrière est appréciée pour toutes les personnes bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée, présentes à la clôture de l'exercice.

L'engagement de la Société, ainsi déterminé, s'élève à 157.174 € au 31 décembre 2023, contre 146.066 € au 31 décembre 2022. Il est comptabilisé en provision pour charges.

L'application de la réforme des retraites (LOI n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023) n'a pas eu d'impact significatif sur le calcul des engagements retraite.

2.11 Intégration fiscale

La Société a opté avec sa filiale STREAMWIDE France pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

L'économie d'impôt, ou la charge d'impôt supplémentaire, égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du Groupe, si elles avaient payé elles-mêmes leur impôt, et l'impôt versé en raison du résultat d'ensemble, constitue pour la société tête du groupe fiscal (STREAMWIDE SA) un profit ou une charge enregistré au poste "Impôts sur les bénéfices".

III_ COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Logiciels	124 270	54 821	15 550	163 541
Total	124 270	54 821	15 550	163 541

Amortissements

En €	31/12/2022	Dotations	Diminutions	31/12/2023
Logiciels	79 807	57 725	15 550	121 982
Total	79 807	57 725	15 550	121 982

Valeurs nettes

En €	31/12/2022	31/12/2023
Logiciels	44 463	41 559
Total	44 463	41 559

3.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Installations techniques				0
Agencements	619 291	91 801		711 092
Matériel de bureau et informatique	485 585	66 000		551 585
Mobilier	178 633			178 633
Immobilisations en cours	32 419	47 546	79 965	0
Total	1 315 928	205 347	79 965	1 441 310

Amortissements

En €	31/12/2022	Dotations	Diminutions	31/12/2023
Installations techniques				0
Agencements	101 524	63 340		164 865
Matériel de bureau et informatique	360 966	87 122		448 088
Mobilier	9 958	17 804		27 761
Total	472 448	168 266	0	640 713

Valeurs nettes

En €	31/12/2022	31/12/2023
Installations techniques	0	0
Agencements	517 767	546 227
Matériel de bureau et informatique	124 620	103 497
Mobilier	168 675	150 872
Immobilisations en cours	32 419	0
Total	843 480	800 596

3.3 Tableau des filiales et participations

Filiales	Pays	Pourcentage de détention	31/12/2023		31/12/2022	
			Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000	40 000	40 000
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275	213 275	213 275
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1	1	1
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518	3 050 518	3 050 518
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865	4 865	4 865
Streamwide UK Limited	Royaume Uni	100,00%	1	1	1	1
Streamwide PTE LTD	Singapour	100,00%	65	65	65	65
Total			3 308 724	3 308 724	3 308 724	3 308 724

La filiale STREAMWIDE UK Limited n'a toujours pas démarré son activité au 31 décembre 2023, il est prévu de procéder à sa dissolution. L'avance en compte courant de 11.849 € consenti par la Société à cette filiale est entièrement dépréciée au 31 décembre 2023.

Les titres de participation et les comptes courants des autres filiales ne sont pas dépréciés, aucune perte de valeur n'ayant été identifiée au 31 décembre 2023.

Les informations relatives aux principales filiales sont les suivantes :

Dernier exercice clos (en €)	StreamWIDE Romania	StreamWIDE Beijing	StreamWIDE Inc	StreamWIDE France	StreamWIDE Tunisie	StreamWIDE PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	907 419	96 697	-2 476 741	5 399 163	866 924	-25 626
Résultat net comptable	143 258	2 837	-254 456	743 333	167 901	11 638
Chiffre d'affaires	4 420 944	222 667	1 806 977	5 813 724	2 122 706	70 941
Avances consenties à la filiale	241 281		588 741			146 525
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				4 174 337		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

Le résultat net comptable et le chiffre d'affaires des filiales sont convertis au cours moyen.

Le capital des filiales est mentionné au cours historique, soit au montant figurant dans les comptes de STREAMWIDE SA au poste participations (filiales détenues à 100 % depuis leur création).

Les autres éléments sont convertis au cours de clôture constaté au 31 décembre 2023.

3.4 État des créances et des dettes

Créances

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 015 195		1 015 195
Autres immobilisations financières	90 410		90 410
Clients douteux ou litigieux	12 180		12 180
Autres créances clients	11 658 812	11 658 812	
Personnel et comptes rattachés	5 850	5 850	
Organismes sociaux	0	0	
Impôt sur les bénéfices	870 262	870 262	
Taxe sur la valeur ajoutée	404 316	404 316	
Autres impôts taxes et versements assimilés	53	53	
Débiteurs divers	113	113	
Groupe et associés	44 969	44 969	
Charges constatées d'avance	272 410	247 536	24 875
Total	14 374 569	13 231 910	1 142 659

Les créances "Groupe et associés" correspondent au compte courant d'intégration fiscale avec la société STREAMWIDE France.

Les créances au titre de l'impôt sur les bénéfices sont essentiellement représentées par les sommes à recevoir au titre du Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche :

Périodes (en €)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Exercice 2022	875 731		875 731	0
Exercice 2023		858 262		858 262
Total	875 731	858 262	875 731	858 262

Le Crédit d'Impôt Recherche 2022 a été entièrement remboursé le 18 octobre 2023.

Le Crédit d'Impôt Recherche 2023 fera l'objet d'une demande de remboursement conformément aux dispositions prévues pour les PME au sens communautaire.

Dettes

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres Emprunts et dettes auprès établ crédit	5 000 000	0	5 000 000	
Emprunts et dettes auprès établ crédit	3 688 672	1 014 812	2 673 860	
Emprunts et dettes financières divers	25 702	3 512		22 190
Fournisseurs et comptes rattachés	3 375 992	3 375 992		
Personnel et comptes rattachés	107 723	107 723		
Organismes sociaux	73 868	73 868		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 365 529	1 365 529		
Autres impôts et taxes	396 618	396 618		
Dettes sur immobilisations	28 894	28 894		
Groupe et associés	4 388 349	4 388 349		
Produits constatés d'avance	1 724 271	1 724 271		
Total	20 175 618	12 479 568	7 673 860	22 190

Les dettes "Groupe et associés" correspondent au compte courant envers la filiale STREAMWIDE France qui enregistre les opérations d'exploitation entre elle et la Société.

3.5 Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Le bilan ne comprend aucune créance et/ou dette de cette nature.

3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En €	31/12/2023	31/12/2022
Actions propres (contrat de liquidité)	104 041	175 499
Actions propres (programme de rachat)	1 185 946	4 345 624
Dépréciation des actions auto détenues		-1 707 411
Total actions propres	1 289 986	4 521 123
Valeur liquidative	1 518 719	2 813 712

L'Assemblée Générale du 29 juin 2009 de la société STREAMWIDE SA a délégué au conseil d'administration la mise en place d'un programme de rachats d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité pour l'animation du marché du titre de la Société. L'Assemblée générale du 24 juin 2016 a renouvelé cette autorisation et a élargie cette autorisation aux rachats d'actions pour la mise en place de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société et aux rachats d'actions en vue de l'attribution ou de la cession d'actions aux dirigeants mandataires sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au titre de leur participation aux fruits de l'expansion, ou pour l'annulation de tout ou partie des actions rachetées. L'Assemblée générale du 22 juin 2023 a reconduit cette autorisation pour une durée de 18 mois.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2023 s'élève à 72.666, soit 2,59% du total des actions de la Société. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2023, car le cours de clôture (20,9 €) est supérieur au prix de revient unitaire des actions acquises et auto détenues.

Les comptes de liquidité associés (ouverts auprès de la banque Oddo) présentent un solde de 219.625 € au 31 décembre 2023.

Le solde du poste "Disponibilités" au 31 décembre 2023 est composé de comptes courants bancaires ouverts auprès de HSBC (321.807 €), LCL (60.748 €), de la Banque Postale (10.327 €) et de la Société Générale (16.140 €). Il est également composé de comptes à terme auprès de HSBC (6.000.000 €), auprès du LCL (1.500.000 €) et auprès de la Banque Postale (5.000.000 €) ainsi que d'intérêts courus à recevoir (187.218 €).

3.7 Provisions pour risques et charges

En €	31/12/2023	31/12/2022
Provision indemnité fin de carrière	157 174	146 066
Provision pour perte de change		
Total	157 174	146 066

L'utilisation des provisions s'analyse comme suit :

En €	Montant 31/12/2022	Dotations	Reprises		Capitaux propres	Montant 31/12/2023
			Utilisée	Non utilisée		
Provision indemnité fin de carrière	146 066	11 108				157 174
Provision pour perte de change	0					0
Total	146 066	11 108	0	0	0	157 174

3.8 Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer

En €	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établ crédit	16 057	5 435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 910 944	1 533 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 265	10 263
Dettes fiscales et sociales	133 607	142 988
Autres dettes	214 012	90 599
Total	2 275 885	1 783 278

Produits à recevoir

En €	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations	26 878	13 439
Créances clients et comptes rattachés	4 886 836	3 051 097
Autres créances	166	1 637
Total	4 913 880	3 066 173

3.9 Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance

En €	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	272 410	267 631
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	272 410	267 631

Produits constatés d'avance

En €	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	1 724 271	1 870 768
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 724 271	1 870 768

Les produits constatés d'avance ne sont pas, par nature, récurrents. Leur évolution ne peut donc pas être mise en relation directe avec le niveau d'activité mais seulement avec le calendrier de certaines commandes et des facturations liées.

3.10 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En €	31/12/2023			31/12/2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises			0			0
Redevances sur logiciels	6 179 833	151 407	6 331 239	6 318 706	185 170	6 503 876
Services	6 063 041	1 021 105	7 084 146	2 729 966	1 768 908	4 498 874
Prestations groupe	752 263		752 263	826 157		826 157
Total	12 995 136	1 172 512	14 167 648	9 874 829	1 954 078	11 828 907

3.11 Intégration fiscale

La Société a opté, avec sa filiale STREAMWIDE France, pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

Au 31 décembre 2023, l'imposition propre à STREAMWIDE France, comptabilisée en produit par la Société, en diminution du poste "impôts sur les bénéfices", s'élève à 139.001 €.

3.12 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	3 698 742	-251 700	3 447 042
Résultat exceptionnel			0
Crédit d'impôt recherche		858 262	858 262
Crédit d'impôt mécénat		6 000	6 000
Total	3 698 742	612 562	4 311 304

3.13 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, se traduit par un allègement de la dette future d'impôt.

En €	Bases	Impôt à 25 %
Provision indemnité fin de carrière	157 174	39 294
Ecart de conversion passif	227 790	56 948
Total	384 964	96 241

Les déficits du groupe d'intégration fiscale en report au 31 décembre 2023 s'élèvent à 4.421.896 €. La Société n'a plus de déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale.

3.14 Résultat exceptionnel

La Société n'a pas réalisé de résultat exceptionnel sur l'exercice 2023.

3.15 Évolution des capitaux propres et du capital social

a) Évolution des capitaux propres avant résultat 2023

En €	Capital	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat 2022	Total
Situation au 31 décembre 2022	305 330	9 894 428	2 962 936	1 000 575	14 163 268
Affectation du résultat 2022			1 000 575	-1 000 575	0
Réduction du capital	-24 849	-5 730 772			-5 755 621
Situation au 31 décembre 2023	280 481	4 163 657	3 963 510	0	8 407 648

b) Évolution du capital social

Le Conseil d'Administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'Assemblée Générale a procédé le 22 juin 2023 à une réduction du capital social par annulation de 248.491 actions auto-détenues. L'écart entre le prix de rachat et la valeur nominale, soit 5 730 772 €, a été imputé sur le compte « Prime d'émission ».

Au 31 décembre 2023, le capital social, entièrement libéré, est donc composé de 2.804.807 actions de 0,1 euro chacune de valeur nominale, négociables sur le marché Growth d'Euronext Paris.

Pour rappel, le Conseil d'Administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022, a procédé à l'émission de 100.850 bons de souscriptions d'actions (BSA) le 23 novembre 2022.

Nature des BSA	Nombre de BSA émis	Prix de souscription des BSA	Période de conversion en actions	Nombre de BSA pour une action	Prix de souscription des actions
BSAANE 2022-1 (1)	87 130	0,750 €	Du 23/11/2023 au 23/11/2025	1	42 €
BSAANE 2022-1 Bis (1)	3 000	0,750 €	Du 23/11/2022 au 23/11/2025	1	42 €
BSAANE 2022-2 (2)	10 720	0,750 €	Du 23/11/2023 au 23/11/2025	1	42 €

(1) Emission au profit des cadres, dirigeants et salariés de la société et des sociétés liées

(2) Emission au profit de bénéficiaires dénommés (prestataires et consultants)

Au 31 décembre 2023, le nombre de BSAANE restant à exercer est de 97.750 suite aux départs, avant la période de conversion, de 4 salariés bénéficiaires.

3.16 Emprunts bancaires et obligataires

Emprunt obligataire France Économie Réelle

Le 9 mars 2023, le fonds de titrisation France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion DELTA Alternative Management, a souscrit 100 obligations d'une valeur nominale de 50.000 € émises par la Société. Ces obligations portent intérêt un taux de 5,5% annuel et viennent à échéance, in fine, le 30 juin 2028.

Emprunt HSBC :

Le 23 juillet 2020, la banque HSBC a consenti à la Société un prêt garanti par l'Etat (PGE), d'un montant de 1.693.000 €. Le remboursement de cet emprunt était au départ in fine le 8 août 2021, avec la possibilité à cette échéance de le prolonger pour une durée de 1 à 5 ans.

Par avenant du 28 avril 2021, la Société a opté pour la prolongation de cet emprunt pour une durée de 5 ans avec un remboursement en 16 trimestrialités (la première le 5 novembre 2022 et la dernière le 5 août 2026).

À compter de sa prolongation de 5 ans, cet emprunt est rémunéré au taux fixe de 0,29 % l'an. À cette rémunération s'ajoute une commission de garantie de 0,50 % les deux premières années et de 1 % les années suivantes.

Emprunt Le Crédit Lyonnais (LCL) :

Le 15 avril 2022, la banque LCL a consenti à la Société un emprunt de 500.000 € au taux fixe de 0,80 %, remboursable en 20 trimestrialités (la première le 18 juillet 2022 et la dernière le 18 avril 2027).

Emprunt La Banque Postale (LBP) :

Le 17 février 2023, la Banque Postale a consenti à la Société un emprunt de 2.500.000 € au taux fixe de 3,80 %, remboursable en 60 mensualités (la première le 09 mars 2023 et la dernière le 15 mars 2028).

3.17 Frais de développement

Les frais de développement comptabilisés en charge de l'exercice (qui auraient été activés si la Société appliquait la méthode préférentielle) s'élèvent à 6.612.953 €, contre 5.724.801 € pour l'exercice précédent.

3.18 Écarts de conversion

Les écarts de conversion actifs et passif s'analysent comment suit :

En €	31/12/2023		31/12/2022	
	Ecarts actifs	Ecarts passifs	Ecarts actifs	Ecarts passifs
Comptes clients		211 032		337 221
Comptes fournisseurs		2 843		1 831
Comptes courants		13 915		38 983
Total	0	227 790	0	378 035

3.19 Transferts de charges

En €	31/12/2023
Prise en charge Formation	700
Indemnisation Assurance	558
Transferts de charges d'exploitation	1 258
Transferts de charges financiers	0
Transferts de charges exceptionnels	0
Total	1 258

3.20 Identité de la société consolidante

STREAMWIDE SA n'est pas consolidée par une autre entité. Elle est la société mère du Groupe consolidé.

3.21 Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Les rémunérations des membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élèvent à 271.566 € bruts au titre de l'exercice 2023, contre 250.404 € pour l'exercice 2022.

3.22 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'établissent à 21.000 € HT (contre 20.000 € HT en 2022) au titre de la certification des comptes statutaires de la Société et des autres vérifications requises par les textes légaux et réglementaires.

3.23 Effectif moyen

Catégories	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	9	10
Total	9	10

3.24 Opérations hors bilan

3.24.1 Engagements financiers

a) *Garanties données sur l'emprunt Le Crédit Lyonnais (LCL)*

Le financement est consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt.

Au 31 décembre 2023 la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble 80,76 % des droits de vote.

b) *Garanties données sur l'emprunt obligataire*

Nantissement de 66,67 % des titres financiers composant à tout moment le capital social de la société STREAMWIDE France, détenue à 100 % par STREAMWIDE SA.

c) *Garanties données sur l'emprunt La Banque Postale souscrit le 17 février 2023*

Nantissement de 33,33 % des titres financiers composant à tout moment le capital social de la société STREAMWIDE France, détenue à 100 % par STREAMWIDE SA.

Cet emprunt bénéficie également d'une contre garantie Bpifrance, à hauteur de 40 % de son montant.

Par ailleurs, l'emprunt obligataire et l'emprunt bancaire LBP sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (6,4) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 22,5 M€.

d) *Garanties données en faveur des clients*

La Société n'a aucun engagement de cette nature au 31 décembre 2022.

3.24.2 Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a conclu aucune opération de cette nature.

3.25 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

En €	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		3 308 724
Créances rattachées à des participations		1 015 195
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		4 021 326
Autres créances		44 969
Capital souscrit non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		22 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 430 971
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 388 349
Produits financiers		13 439
Charges financières		214 012

3.26 Informations sur les transactions avec les parties liées

L'information sur les transactions réalisées avec les parties liées n'est pas communiquée conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du code de commerce :

- Les filiales sont toutes détenues à 100 %.
- Aucune opération de cette nature n'existe avec les actionnaires et/ou les dirigeants.